

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2260 - MARDI 17 MARS 2015

Sécurité intérieure

Fadel Barro et
ses acolytes bientôt
déférés devant la justice

Les services de sécurité ont mis la main le 15 mars sur trois leaders des mouvements sénégalais « Y'en a marre » et burkinabè « Balai citoyen » alors qu'ils tenaient dans la banlieue Est de Kinshasa un atelier d'échange d'expériences avec les jeunes congolais sur la participation au processus électoral. Une trentaine des personnes parmi lesquelles des journalistes et un diplomate - relâché dans la soirée - ont été interpellées eu égard au côté subversif que revêtait cette rencontre. Pour le porte-parole du gouvernement, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les leaders associatifs étrangers précités assuraient la formation des jeunes congolais proches d'une certaine opposition à l'usage des instruments de violence contre d'autres groupes ou contre des institutions de la République. Les personnes arrêtées vont comparaître incessamment devant la police judiciaire avant d'être présentées à la justice.



Le meneur du groupe sénégalais Y'en a marre, Fadel Barro



Dr Deo Nshimirimana

OMS/RDC

Un nouveau
représentant ad interim

De nationalité burundaise, Dr Deo Nshimirimana a pris ses fonctions en tant que représentant ad interim de l'OMS en RDC, en remplacement du Dr Joseph Waogodo Caboré, nommé au poste de directeur de la gestion des programmes au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Le nouveau promu a confirmé le plein soutien de son organisation aux efforts du gouvernement de la RDC pour l'éradication de la poliomyélite sur son sol, où depuis fin décembre 2012, le pays n'a enregistré aucun cas de poliovirus sauvage. Dr Deo Nshimirimana a été reçu dernièrement en audience par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. C'était en présence du Dr Joseph Waogodo Caboré, représentant de l'OMS sortant et nouveau directeur de la gestion des programmes au Bureau régional de l'OMS (Brazzaville).

Page 13

MOCO

La formation
politique entend
saisir le PGR contre
Antoine Boyamba

Les membres et sympathisants du Mouvement pour le Congo (Moco) sont censés battre le pavé ce mardi en guise de protestation contre la présence au sein du gouvernement d'un sujet français en la personne du vice-ministre en charge des Congolais de l'étranger. Ce dernier, à en croire Tony Bolamba, serait détenteur d'un passeport français et, par conséquent, ne peut exercer la politique active en RDC puisque la Constitution le lui interdit. Le Moco l'accuse d'usurpation de nationalité.

Tony Bolamba a fait part de son initiative samedi dernier à sa base de Lingwala qui l'avait reçu pour un échange citoyen et républicain. Il a, à cette occasion, exhorté les membres du Moco à l'accompagner jusqu'au dépôt de cette requête auprès du procureur général de la République (PGR).

Page 14

COMMUNAUTÉ ISLAMIQUE AHMADIYYA

Des équipements solaires pour les populations
des provinces de la RDC

Des équipements présentés le 14 mars par le représentant légal de la Communauté islamique Ahmadiyya font partie du deuxième lot d'un programme initié par le chef spirituel de cette communauté, Sa Sainteté le Cinquième Calife Hazrat Mirza Massoor Ahmad, au bénéfice des populations dans le monde. Dans ce lot, il y a vingt batteries destinées à remplacer les anciennes des dix équipements déjà installés depuis 2009 dans les villages du Bas-Congo et du Bandundu. Alors que les vingt cinq kits qui comprennent des panneaux et tous les équipements complets, des ampoules et des postes téléviseurs seront implantés dans les villages situés dans les fins fonds du Maniema, des deux Kasai, du Bas-Congo, du Bandundu et à Kinshasa.

Page 14



Les responsables de la Communauté islamique Ahmadiyya en RDC

GRANDS LACS

La lutte contre le sida s'étend à d'autres maladies

Page 13

ÉDITORIAL

Internet

L'un des avantages de la communication électronique dans laquelle nous baignons désormais tient au fait que l'on reçoit de partout et en tout temps des messages permettant, entre autres choses, de se faire une idée assez précise des actions qui se préparent à l'approche des événements marquants de la vie nationale. Nous en avons-nous-mêmes une preuve flagrante, ces jours-ci, avec la multiplication, sur la « toile », de messages, de rapports, de dialogues envoyés d'on ne sait où par des Congolais ou des individus se présentant comme tels qui, tous, s'opposent à la tenue d'un dialogue national, d'un référendum sur la gouvernance publique, d'une révision ou d'un changement de la Constitution.

Il n'y a là rien que de très banal, dira-t-on, et l'on ne saurait s'étonner d'une telle prolifération d'opinions contraires dans une époque comme celle-ci où la communication se fait aussi universelle qu'instantanée. Certes, mais là où le bât blesse, c'est qu'à travers les prises de position plus ou moins musclées qui se multiplient sur le Net ressurgissent les vieux démons de l'ethnisme, du tribalisme, de la violence qui firent tant de mal à notre pays dans les ultimes années du siècle précédent. Alors qu'on les croyait éteintes, les voici qui ressurgissent dans le cerveau et sous la plume, ou les doigts de quelques-uns.

Il est impossible, bien sûr, d'empêcher les hommes de communiquer entre eux même si l'objectif avoué de leurs actions est de déstabiliser le pays qui les a vus naître et qui a su reconstruire non sans mal son unité. Mais il est possible, en revanche, de mettre en place les systèmes de surveillance, de contrôle, de veille qui empêcheront demain les dérapages préparés aujourd'hui plus ou ouvertement par certains tenants de l'immobilisme politique. À une échelle infiniment plus grande n'est-ce pas ce que font désormais toutes les démocraties qui se trouvent confrontées à la montée des extrémismes religieux ?

Il doit être clair pour tous, partisans ou opposants du changement, que la paix civile ne sera assurée chez nous, dans les mois à venir que si l'État joue pleinement son rôle premier qui est de garantir aux citoyens congolais tout à la fois leur sécurité et leur liberté d'expression.

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

« La transition est utile pour éviter une crise politique », selon Rémy Batela

Au cours d'une causerie-débat organisée le 16 mars au siège du journal « La Semaine Africaine », à Brazzaville, le conseiller départemental et municipal de Brazzaville et président du Cercle pour la dynamique de la pensée politique (CDPP) Rémy Batela a indiqué que l'idée de changement de la Constitution en vigueur conduira ipso-facto à une transition politique.

L'orateur pense en effet, que le changement de la Constitution est possible pourvu que le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso accepte une transition politique consensuelle de quatre ans qui convient de maîtriser la légitimité des institutions.

« Cette situation fera que l'élection présidentielle ne puisse plus avoir lieu en 2016, au regard de l'ampleur de la crise économique, avec la chute du prix du baril de pétrole et du contexte international caractérisé par l'hostilité de la communauté internationale au changement de notre texte fondamental, il sera difficile, pour les autorités congolaises d'organiser toutes les échéances électorales pour doter le pays de toutes les institutions

constitutionnelles », a déclaré Rémy Batela.

Selon le conférencier, le Congo aura aussi perdu de l'argent pour rien en organisant les élections locales de juillet 2014, dont les conseillers n'auront eu que moins d'une année pour siéger. Ce qui obligera, a-t-il ajouté, l'Etat à réparer le préjudice causé aux élus qui auront débloqué de colossales sommes d'argent pour les campagnes électorales.

Devant ces incertitudes, le président du CDPP, propose une transition, sous la direction du président Denis Sassou N'Gesso et un premier ministre qui aura la charge d'organiser les élections, afin de doter le Congo de nouvelles institutions républicaines. La nouveauté, selon l'orateur, est que les gestion-

naires de la transition devront s'engager à ne pas prendre part aux échéances électorales pour éviter, a-t-il précisé, les suspicions de fraude et de favoritisme. A cet effet, une Commission électorale indépendante devra être mise en place pour organiser les élections.

Pour Rémy Batela, si les institutions actuelles ne sont pas dissoutes et la Constitution, non changée, le pays sera toujours pourvu d'un parlement majoritairement en faveur du Parti congolais du travail, ainsi que les autres institutions électives.

Dans ce cas, le Président de la République aura la facilité de faire passer ses projets de lois au niveau du parlement, durant deux ans.

Rémy Batela pense que cette difficile cohabitation pourrait avoir des conséquences négatives sur la marche du pays et le fonctionnement des institutions constitutionnelles électives.

La transition, a-t-il conclu, est utile parce qu'elle évitera une autre crise au Congo.

Roger Ngombe

SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo interpellé à coordonner ses opérations en mer

Afin de faire face notamment à la pêche illicite, au banditisme armé et la piraterie en mer, le gouvernement devrait mettre en place une commission chargée de rédiger les textes portant organisation et conduite des actions de l'État en milieu maritime.

« Il faut que les administrations s'accordent entre elles pour que l'action soit cohérente. En plus, il faudra que le Congo soit en mer pour faire respecter non seulement les règles établies au niveau international, mais égale-

ment empêcher les opérations de transbordement qui sont un manque à gagner pour le pays », a indiqué l'expert français, Benoît Le Goaziou. La mise en place d'une coordination opérationnelle ainsi que la création d'un cadre institutionnel permettra également de lutter contre l'immigration clandestine ainsi que la cybercriminalité maritime. Ces recommandations ressortent des travaux relatifs aux journées de l'audit sur l'action de l'État en mer, tenus les 12 et 13 mars à Brazzaville. Celles-ci étaient

co-organisées par le ministère des Transports, de l'Aviation et de la Marine marchande et celui de la Défense nationale en partenariat avec la mission française de coopération, Sécurité et défense au Congo. Outre des mesures de sécurité à renforcer au niveau national, dans la région, des côtes adjacentes devraient aussi signer des accords bilatéraux en matière de délimitation des frontières maritimes puis, organisés des missions de police en mer.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,

Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION

AfricaFrance Congo, un nouveau cadre créé pour impulser la croissance économique

L'Association AfricaFrance Congo pour une croissance partagée (2AFC), a été présentée officiellement au public, le 14 mars à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle, placée sous la direction du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada. Cette association vise le renforcement des relations économiques bilatérales entre le Congo et la France, en prônant la mise en œuvre d'une communauté d'intérêts économiques et des mécanismes susceptibles d'impulser une croissance durable entre les deux pays.

La 2AFC est une antenne de la Fondation AfricaFrance pour une croissance partagée, une institution qui œuvre en France dans la gestion durable de la croissance économique.

Elle se veut une plateforme de propositions et d'initiatives innovantes en faveur d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, en vue d'une croissance partagée entre la France et le Congo.

À l'image de sa génitrice, la 2AFC, dont le président d'honneur est le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, vise quelques objectifs fondamentaux. Lesquels se résument essentiellement au renforcement des relations économiques entre le Congo et la France et à la structuration d'un tissu entrepreneurial congolais plus performant.

L'association vise aussi et surtout, la mise en œuvre d'une communauté d'intérêts économiques et des mécanismes susceptibles d'impulser une croissance durable entre le Congo et la France.

Selon sa feuille de route, la 2AFC

se propose de travailler selon un programme composé de deux axes essentiels.

Il s'agit, en premier lieu, de mettre les entrepreneurs congolais au contact des entreprises industrielles françaises, qui, au regard de la concurrence, de la réglementation européenne ainsi que l'obsolescence des équipements par rapport au contexte européen, ne sont plus viables.

L'objectif étant de chercher à redonner une seconde vie à ces entreprises pour ainsi partager la croissance générée.

Le second axe de l'association consiste à mettre à la disposition des entreprises congolaises, des entreprises françaises, pour un accompagnement plus rassurant.

Hormis ces axes, l'association se propose également de mener une action commune dans le domaine de la formation afin, dit-elle, de fournir aux entreprises congolaises un personnel de qualité, capable de contribuer à la croissance.

Le Congo entretient une bonne santé économique

Emu par le choix du Congo d'abri-

ter la première antenne de l'association AfricaFrance pour une croissance partagée, le ministre Jean Jacques Bouya, estime que ce choix a été effectué en tenant compte des performances économiques du pays.

« Avec un taux de croissance soutenu de 5%, le Congo se situe sur une trajectoire économique qui rassure plus d'un investisseur. Cette croissance rassure, parce qu'elle ne dépend plus exclusivement du seul secteur pétrolier », a souligné le président d'honneur de la 2AFC.

Pour soutenir son propos, Jean Jacques Bouya s'est appuyé sur le rapport de suivi de la Banque mondiale, publié en septembre 2014, mettant en lumière la situation économique et financière du Congo. En effet, ce document renseigne que le Congo entretient une bonne performance économique, avec un taux de croissance qui est passé graduellement de 5,4% de 2005 à 2009, pour se situer à 9% dans la période allant de 2011 à 2013. Il ressort par ailleurs, que les seuls secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'industrie manufacturière, des bâtiments et travaux publics, des transports, des télécommunications, du commerce et du tourisme ont contribué au Produit intérieur brut (PIB), 24% en 2014. La présentation officielle de la 2AFC a eu lieu en présence du président de la Fondation AfricaFrance pour une croissance partagée, Lionel Zinsou

Firmin Oyé

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les acteurs de la filière s'organisent en plateforme

Les entreprises évoluant dans le bâtiment et travaux publics ont mis en place une plateforme de concertation permanente destinée aux acteurs de leur filière. Cette organisation qui vient après celle du secteur de la Logistique est exécutée par le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE) pour le compte du PRCCE.

La plupart de ces acteurs sont des locataires à Brazzaville. Certains ont un siège, d'autres par contre l'ont comme un sac à la main. Beaucoup d'entre eux se sont retrouvés à exercer ce métier disposant des capacités et pour arranger leurs revenus.

« Ces cinq dernières années, vos entreprises n'ont pas réalisé plus de trois marchés issus d'appel d'offres. Certaines entreprises ont réalisé près de dix marchés de gré à gré de type familial et d'autres moins de deux marchés issus des marchés des administrations publiques et des entreprises du secteur privé », relève une enquête réalisée au sein de leurs structures par un consultant du CDE.

Aussi, ces PME et TPE n'entretiennent-elles pas de bons rapports avec les administrations publiques. Elles indexent des modes de corruption qui entachent le processus de passation des marchés. Ces chefs d'entreprises de tailles moyenne et petite éprouvent des difficultés les empêchant d'être compétitifs et de contribuer dans l'économie



Une vue des participants

congolaise. Autour d'un atelier de concertation organisé dans le cadre du PRCCE (Projet de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales), financé par l'Union européenne, ils ont répertorié tous leurs soucis. Ces acteurs économiques déplorent : la non classification et le manque de label des entreprises ; le manque de paiement des différentes taxes par catégorie d'entreprise ; le manque d'interlocuteur pour mener un plaidoyer des entreprises BTP (s'il en existe un, il est présent sous forme de syndicat hostile aux hommes d'affaires ; l'absence d'une politique viable d'accès au financement, les procédures étant très

lourdes ; l'inexistence d'une loi protégeant les entreprises BTP congolaises face aux multinationales ; le délai long pour le déblocage du paiement après réalisation des travaux.

Par ailleurs, quelques suggestions profilent déjà pour permettre la mise en place de la plateforme de leur filière. En ligne de mire : une politique fiable de formation, de recrutement du personnel ; un fonds de garantie et de soutien aux entreprises de la filière BTP. Autre élément, le gouvernement gagnerait avec l'application des décrets d'application et arrêté reformant les TPE et PME.

Notons que la concertation a été une occasion d'informer et de sensibiliser les acteurs de la filière BTP sur l'importance du dialogue public permanent pour garantir un environnement des affaires assaini.

Nancy France Loutoumba

JOURNÉE MONDIALE DES CONSOMMATEURS

Le droit à une alimentation saine au Congo relève d'une utopie

Le constat émane des 85 participants ayant pris part au Focus organisé à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, le 15 mars, à Brazzaville.

Ils se sont prononcés à la suite de la projection d'un documentaire de 4 minutes, retraçant les conditions de vente des aliments dans les marchés. « Nous sommes des morts vivants », se sont-ils exclamés, à la fin du film réalisé par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

Le documentaire a montré comment les aliments, tels les légumes, tomates, fruits sont vendus à même le sol, en dépit du décret réglementant le commerce à l'étalage, l'interdisant. Les conditions de vente de la viande aussi laissent à désirer à cause de la ruée des mouches. Lors des pluies, le tableau est très sombre.

« Nous avons reconnu que le gouvernement fait des efforts dans la modernisation des marchés, cependant, l'Observatoire a estimé que le consommateur ne doit pas attendre la finalisation du processus de modernisation des marchés pour commencer à acheter les aliments dans les conditions minimales de sécurité sanitaire », a

relevé le secrétaire exécutif, Mermans Babounga.

En l'absence d'un message du gouvernement à l'occasion de cette journée internationale sur le thème : Le droit du consommateur à une alimentation saine, les participants ont relevé par ce manque, le faible leadership de la protection des droits des consommateurs au Congo.

Ainsi, ils ont suggéré à l'O2CD, initiatrice du focus, d'organiser des campagnes de sensibilisations à travers les canaux de communication, de renforcer sa collaboration avec les associations des consommateurs et les pouvoirs publics.

Ils sont allés plus loin, en proposant à l'Observatoire de se constituer en partie civile pour ester en justice les entreprises ou les commerçants qui violent les droits des consommateurs. Cette proposition a été soulignée notamment en cas de réci-

diver des abus de ces acteurs économiques appelés professionnels en droit. Dans le souci d'apaiser et de recadrer les objectifs de l'association, le secrétaire exécutif, a expliqué que l'Observatoire privilégie le dialogue et non la confrontation au détriment du consommateur. « La concertation comme moyen sûr permettant aux consommateurs d'obtenir une réparation des torts subis ».

De l'exposé de l'O2CD, plusieurs leçons à tirer : la santé des populations dépend d'une alimentation saine. Les maladies d'origine alimentaire présentent de graves menaces pour des milliers de consommateurs. Ces maladies affectent non seulement le bien-être mais ont aussi un impact économique sur les individus, les familles, les communautés, les entreprises. Aussi, les Etats devraient-ils se préoccuper de veiller à la qualité des biens et services destinés à la consommation pour garantir une bonne santé aux consommateurs.

Notons que les 85 participants représentaient les structures de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; l'Unicef ; la Société nationale de distribution d'eau ; les Brasseries du Congo, la direction du commerce et de celle du tourisme. Cependant les membres du cabinet ministériel du Commerce et de la santé ne se sont pas faits représenter et pourtant invités.

N.F.L.

« Nous avons reconnu que le gouvernement fait des efforts dans la modernisation des marchés, cependant, l'Observatoire a estimé que le consommateur ne doit pas attendre la finalisation du processus de modernisation des marchés pour commencer à acheter les aliments dans les conditions minimales de sécurité sanitaire »

8 MARS 2015

Les femmes invitées à se constituer en réseau

Le ministère des Hydrocarbures a organisé le 13 mars, une causerie débat sur le thème « parcours des femmes: échec et réussite » à Brazzaville, sous la présidence du directeur de cabinet, Serge Bouity Viaudo, en présence de Joséphine Nsika du ministère de la Promotion de la femme.

C'est pour la première fois que les femmes évoluant dans le domaine du pétrole au Congo se retrouvent pour échanger sur les questions qui sont les leurs. La rencontre a réuni les femmes des sociétés des villes de Pointe-Noire et Brazzaville, dans le cadre de la célébration de la journée internationale du 8 mars.

Cette causerie débat a été marquée de communications sur des thèmes différents; de témoignages; de partages d'expérience ainsi que de contributions. Elle a permis également aux participants d'engager des débats sur la représentativité des au sein de leurs structures respectives. Pour ces femmes, elles sont encore sous représentées dans les sphères de prise de décision.

Les femmes sont invitées à développer leur compétence en profitant des efforts du ministère des Hydrocarbures dont l'ambition est de promouvoir l'égalité des chances par le biais de la diversité.

La directrice administrative et des ressources humaines de la

société SCLOG, Olga Akylan-gongo a donné une communication sur le parcours professionnel: pratique de l'égalité professionnelle en entreprise. L'oratrice a expliqué que les femmes ne s'orientent pas vers les formations techniques. Sur le terrain, elles sont confrontées aux problèmes de recrutement; de mode de gestion des congés de maternité et de réglementation sur le travail de nuit dans les industries.

Outre ces communications, les femmes ont été édifiées sur l'expérience de femmes des sociétés Total EP-Congo et Schlumberger. Celles de ces sociétés ont créé des réseaux qui leur permettent de proposer les idées, d'échanger les expériences et discuter de l'avenir de la femme au sein de l'entreprise. « Cette rencontre a été l'occasion pour les femmes de partager leur expériences, d'analyser et de comprendre que les femmes représentent 50% de la population congolaise. Elles sont une force à ne pas négliger ; elles ont des compé-

tences et des qualités pour réaliser certaines choses. Ceci n'est pas un défi que nous lançons aux hommes mais une complémentarité pour l'évolution du monde », a clamé Christelle Sieyadji de la société Schlumberger.

Les femmes tergiversent aux postes de responsabilité

Au-delà des réclamations faites par les femmes à cette occasion, elles ont reconnu que leur faible représentativité aux postes de responsabilité s'explique notamment par l'auto-censure pour accéder à un poste; l'attachement des femmes à certaines exigences culturelles et croyances et la peur d'affronter les difficultés. « La majorité des femmes préfèrent avoir un homme au poste de responsabilité à cause du mauvais comportement des femmes promues envers elles », ont-elles reconnu.

Le directeur de cabinet du ministère des Hydrocarbures, Serge Bouity Viaudo, a invité les femmes à se constituer en réseau leur permettant d'agir avec dynamisme en vue de trouver ensemble des solutions aux problèmes qui les concernent.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Des journées portes ouvertes annoncées sur les métiers de la communication

L'idée a été émise par l'association « Union sacrée - médias et communication » qui regroupe des anciens étudiants du département des Sciences et techniques de la communication (STC) de l'Université Marien-Ngouabi.

Ils se sont réunis le 15 mars à Poto-Poto, Brazzaville, au tour d'un repas pour échanger sur les conditions d'étude à « Marien-Ngouabi » et notamment dans le département qui les a formés, STC. Sur fond de témoignage, ces femmes et hommes qui évoluent aujourd'hui tant dans les médias publics et privés, les entreprises privées ou étatiques, les administrations publiques ou en free-lance sont arrivés à une conclusion : la collecte des fonds pour équiper « la célèbre salle des actes » de STC. Une action qui doit s'ajouter à bien d'autres actions que les « anciens de STC » avaient déjà entreprises il y a des années en faveur de leur ancien lieu de formation.

Tous ceux qui sont intervenus ont rallié les propositions faites par Anicet Tchikaya, le président de « l'Union sacrée », qui a évoqué le manque de visibilité de

l'association, le manque de cohésion et tantôt non sans saluer la mobilisation lors du décès de Simon Blaise Tchikaya, enseignant au département de STC (Bayardelle).

La grande annonce du jour demeure l'organisation des Journées portes ouvertes pour mieux faire connaître les métiers de la communication qui ne se limitent pas qu'au journalisme ou aux relations publiques mais s'étendent à la documentation et aux archives. Etc.

« L'Union sacrée », c'est d'abord la promotion des années 1990-1997 même si, chemin faisant, l'idée attire bien d'autres qui sont passés sous la férule de Guy Noël Sam, Jean -Claude Gakosso, Balemogata (Ya Bal), Pierre Mberri, Ludovic Miyouna, Pierre Ndombo, Jean François Olakouara, pour ne citer que ceux-là.

Invité à cette cérémonie, Jean Richard Mouyeni, animateur de Noblesse antenne à Radio Congo, a loué « l'esprit de corps » de ses jeunes frères et sœurs.

Vedette du jour, Alex Bisseyou Moukini a égayé ses anciens collègues de la « Fac » avec ses histoires humoristiques sans égales.

Jocelyn Francis Wabout



SNE

Société Nationale d'Electricité

DIRECTION GENERALE
PRESIDENCE DU DIRECTOIRE
Brazzaville

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso
B.P. 95 - Tél / Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 mars 2015**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au **retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe - Noire**, en raison des travaux de maintenance de la dite turbine qui auront lieu du **14 mars au 02 avril 2015**. La Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence des dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2015

Le Directeur Général,
Président du Directoire

Louis KANOHA-ELENGA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On va gagner, cette fois-ci. Et si vous voulez, en 2015 et en 2020. Mais si vous trouvez quelqu'un de meilleur que moi, choisissez-le et je partirai ! »

Pierre Nkurunziza, président du Burundi (lors de la campagne pour l'élection présidentielle en 2010), Jeune Afrique N°2576 du 29 mai 2010

« La politique, ce sont les rapports de force, c'est l'art de modifier les rapports de force. »

Moustapha Fall, Ché, leader du parti Actions patriotiques de libération (Apl-Mouvance présidentielle), Sénégal, Le soleil du 14-15 mars 2015

« Les formes politiques ne sont pas exclusives d'une civilisation. »

Tariq Tegua, cinéaste algérien, Le Point, 08 mars 2015

« La modernité a ébranlé et décomposé toutes les religions »

Fethi Benslama, psychanalyste d'origine tunisienne, professeur à l'Université de Paris VII, Humanité, 12 février 2015

« Nous voulons éviter la « malédiction des ressources » dont sont victimes de nombreux pays producteurs de pétrole. »

José António Maria da Conceição e Silva, ministre angolais de l'Urbanisme et du logement, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

CUVETTE

Ouverture de l'année d'instruction militaire

La première période d'instruction 2015 de la zone militaire de défense n°4 de la Cuvette qui se tient depuis le 3 mars dernier à Owando, a été marquée par un appel de la hiérarchie à préparer les troupes dans le contexte des opérations de maîtrise de la violence et le contrôle des zones de maintien ou d'imposition de la paix pendant les festivités marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance du pays, le 57^e anniversaire de la proclamation de la République, le 54^e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale ainsi que de la sécurisation des 11^{es} Jeux africains de Brazzaville.

Cet appel contenu dans le message du ministre à la Présidence de la République, chargé de la Défense nationale, le général de division Charles Richard Mondjo, vise, entre autres objectifs, à améliorer la gestion des ressources humaines et les conditions de vie et de travail des personnels ; à poursuivre le développement des capacités opérationnelles à travers les projets structurants précisés par la loi N°21/2014 du 13 juin 2014 portant organisation de la force publique en adaptation avec les contraintes économiques et financières.

Le renforcement du dispositif de défense, de sécurisation et de protection des populations en vue de la stabilité sur le territoire national et le maintien de la pré-

sence des forces de défense nationale dans le dispositif de sécurité collectif, conformément aux engagements internationaux du pays, figurent également parmi ces objectifs. Au cours de cette année 2015, il s'agira, en outre, de gérer rationnellement les ressources financières de fonctionnement issues des allocations budgétaires restreintes, d'améliorer les performances de la logistique des FAC, de moderniser le système d'information et de communication et d'approfondir la pratique de la planification opérationnelle, a-t-on indiqué.

Ces objectifs constituent la base de l'instruction des hommes pendant cette année, afin de leur permettre d'acquérir le savoir-faire et savoir-être qui font le pro-

fessionnalisme des forces armées. Un accent particulier devra être mis sur la formation physique et sportive, créatrice d'une condition physique, sans laquelle, les militaires ne sauront développer toutes les capacités nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, a-t-on précisé.

Dans leur mot lu par le capitaine Bardel Milongui, les officiers, sous-officiers et hommes de rang de la zone militaire de défense N°4, ont pris le «ferme engagement de réaliser qualitativement les tâches de l'instruction». Ils ont également décidé de respecter le règlement de discipline générale dans l'armée, en donnant le meilleur d'eux-mêmes pour être à la hauteur des attentes du peuple et de la nation.

Cette cérémonie d'ouverture qui a été ponctuée par une parade militaire, s'est déroulée sous le patronage du commandant de la logistique des FAC, le général de brigade Blaise Mambou, en présence du commandant de la zone militaire de défense N°4, le colonel Nestor Bondza.

Les chefs de quartiers de la ville d'Owando renforcent leurs capacités

Un séminaire de renforcement des capacités des chefs de quartiers et secrétaires du chef-lieu du département de la Cuvette s'est tenu la semaine dernière dans la localité, en vue d'améliorer leur savoir-faire dans l'accomplissement quotidien de leurs missions.

Cette session de formation a permis aux participants de revoir et apprécier leurs pratiques administratives à travers la méthode de pédagogie participative basée sur les échanges

d'expériences des uns et des autres. Cette rencontre a mis en exergue, plusieurs thèmes, à savoir : « La tenue des registres », « Décryptage du territoire dans ses formes et contours » et « Les polices administratives ».

Organisée par l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Owando, Martin Laurent Elenga, cette session de formation a permis également aux participants d'acquérir de nouvelles compétences techniques et profession-

nelles qui feront d'eux des collaborateurs capables de répondre au quotidien, avec efficacité et efficience, aux exigences des usagers de l'administration locale. Clôturant les travaux dudit séminaire, Martin Laurent Elenga a exhorté les participants à capitaliser les enseignements reçus, avant de leur fixer rendez-vous sur le terrain de la pratique.

Source : Agence congolaise d'informations (ACI)



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

MAKÉLÉKÉLÉ / BRAZZAVILLE

Les populations appelées à dépasser leurs clivages

L'appel a été lancé le 15 mars par le vice-recteur du Grand séminaire cardinal Emile Biayenda, l'abbé Aimé Minkala, et la suppléante du défunt député Anicet Wilfrid Pandou, Louise Bazébibouta, au cours d'une messe d'action de grâces dite ce dimanche à Kinsoundi

Après la disparition du député titulaire de la 4e circonscription de Makélékélé, Anicet Wilfrid Pandou « Willy Matsanga », le 9 octobre 2014 à Orléans, en France, c'est désormais sa suppléante, Louise Bazébibouta, qui siégera à l'Assemblée nationale. Pour marquer sa première sortie officielle, elle a demandé une messe d'action de grâces en mémoire de l'illustre disparu, marquant ainsi la fin du deuil. Dans son homélie du jour, l'abbé Aimé Minkala a appelé toute la population de Makélékélé à dépasser leurs divisions afin de faciliter le développement des différents quartiers. Cet appel a été repris par Louise Bazébibouta qui a demandé aux habitants de cette partie de l'arrondissement 1 Makélékélé de travailler ensemble afin d'achever l'œuvre laissée par le député Anicet Wilfrid Pandou. « Cette messe a été dite en mémoire du défunt député titulaire qui fut mon fils car c'est lui qui m'avait lancé dans la politique. Je voulais également par cette occasion rendre grâces à Dieu du fait que je sois devenue la représentante de la 4e circonscription électorale



Des parlementaires présents à la messe du dimanche

de Makélékélé à l'Assemblée nationale. Je dois continuer l'œuvre d'Anicet Wilfrid Pandou, je ne dois pas écarter les gens quelle que soit leur appartenance politique, reli-

gieuse, ethnique. Je dois travailler avec tout le monde », s'est-elle engagée.

Interrogée sur les actes d'antivaleur souvent imputés aux jeunes de cette circonscription, Louise Bazébibouta

puisse régner dans les différents quartiers de Makélékélé 4. « Cette messe est également une occasion pour nous de montrer aux yeux de tous que notre circonscription n'est pas orpheline, car il y a une

la main et dans la paix », a conclu la députée.

En effet, d'après les témoignages, Anicet Wilfrid Pandou a été de temps en temps aux côtés de ses mandants surtout pour régler les différends à l'amiable. Il œuvrait aussi dans le social tel qu'en témoigne les bus qu'il avait mis à la disposition des personnes vivant handicap de sa circonscription pour leur transport au quotidien.

Cette célébration a été marquée par un apéritif organisé dans les jardins du grand séminaire Emile Biayenda, en présence des parlementaires venus assister leur collègue, des chefs de quartier, chefs de bloc ainsi que d'autres invités. Présent à la messe d'action de grâces et à l'apéritif, le député de la 3e circonscription électorale de Makélékélé, Pierre Bassouama, a gardé un souvenir du député « Willy Matsanga ». « C'est un jour inoubliable, l'honorable défunt Anicet Wilfrid Pandou était pour moi un cadet, et nous avons gardé de bons rapports. Comme il n'est plus, c'est normal que je puisse avoir aujourd'hui de bons rapports avec sa suppléante Louise Bazébibouta afin de l'encadrer surtout que nos deux circonscriptions sont voisines ».

Parfait Wilfried Douniama

a déclaré qu'elle devrait également poursuivre le travail d'éducation des électeurs entamé par le député titulaire. Ainsi, elle entend tout mettre œuvre pour que le climat de paix

suppléante. Nous demandons aux jeunes de nous accompagner dans la paix tout au long du deuxième mandat que notre député nous a laissé. Soyons unis, la main dans

SANTÉ

Un débat sur « Le cancer de la femme à Brazzaville »

Une causerie-débat a été organisée, le jeudi 12 mars, par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques. L'activité intégrait la journée internationale de la Femme.

La journée internationale de la femme (8 mars) est un repère pour cette couche sociale de la population car elle marque le renouvellement des engagements pris par les Nations unies concernant l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'endroit des femmes. Et devant un parterre de femmes évoluant dans cette institution, la principale animatrice, le professeur agrégé Judith Nsondé Malanda du service de cardiologie et radiothérapie au CHU de Brazzaville, a présenté aux participants l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange. Selon elle, le cancer se multiplie d'une manière anarchique et désordonnée, « On ne parle pas de cause en général, on parle plutôt des facteurs du fait qu'il y a plusieurs facteurs qui s'associent pour qu'une personne fasse un cancer », a-t-elle souligné. Pour l'oratrice, il y a des causes internes à l'organisme liées à cette maladie. Par exemple, l'hérédité, l'immino-dépression, le dysfonctionnement hormonal. De même, des causes liées à l'environnement : le tabagisme, le manque d'activité physique et la pollution atmosphérique qui est due à l'absence de la couche d'ozone qui pourrait provoquer, à l'avenir, une éclosion des cancers.

Comment prévenir ? « Pour pouvoir l'éviter, avoir une alimentation saine. Le diagnostic révèle que les deux premiers cas qui touchent les femmes au Congo sont le cancer du sein et de l'utérus. D'autres causes sont également à l'origine de celui-ci. Par exemple, le manque d'hygiène, l'hygiène de vie sexuelle, avoir plusieurs partenaires ». L'oratrice a présenté schématiquement comment faire correctement son bain intime. « Ne pas passer les doigts. Vaut mieux essayer d'assainir un peu votre milieu, même avec du savon Marseille. Ce n'est pas toujours bon d'utiliser les produits non adaptés ».

Enfin, Judith Nsondé Malanda a prévenu l'auditoire sur le danger du cancer. La règle d'or de la prévention devrait se reposer non pas que sur les informations diffusées dans les quartiers – car l'individu isolé n'apportera pas de réponse – mais seule la médecine le peut. C'est bien elle dans sa diversité, qui peut prévenir la maladie. Cette causerie-débat a permis un grand moment d'échanges entre l'animatrice et l'auditoire. À l'issue de la séquence des questions-réponses, le public a quitté la salle, satisfait et informé.

Guillaume Ondzé




**CHINA JIANGSU
GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD**

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.








Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 130 480 CFA
- Briques de 150 780 CFA
- Briques de 200 680 CFA
- Sable rouge 20m³ 1 42 000 CFA
- Gravier 20m³ 1 84 000 CFA
- Gravier 30m³ 2 56 000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérer à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (près de bus Terminal) ainsi que
autres lieux.

Contact : (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

INTERVIEW

Fao-Congo : « L'objectif est de mobiliser 15 millions de dollars entre 2013-2016 », déclare Dieudonné Koguiyagda

Le 8e représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République du Congo est arrivé en fin de mandat. Après six ans passés au sein de cette représentation du système des Nations unies au Congo, ce haut fonctionnaire international de 62 ans estime avoir apporté sa pierre à l'édifice et contribuer au développement de la République du Congo. Dieudonné Koguiyagda s'exprime dans cette interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous êtes en fin de mandat. Quels ont été vos objectifs de départ ?

Dieudonné Koguiyagda : Le rôle d'un représentant de la FAO dans un pays membre est de faire en sorte qu'un pays bénéficie au maximum de tous les avantages et de toute l'assistance que l'organisation se doit de donner à ce pays membre. Mon rôle a été de travailler en symbiose avec tous les ministères, les partenaires nationaux de manière générale mais également en synergie avec les partenaires au développement pour qu'ensemble nous puissions accompagner les efforts du gouvernement. Travailler sur la base des priorités qui sont définies par le gouvernement dans le cadre d'une synergie mais surtout sur la base d'une stratégie claire. Nous nous sommes évertués à développer le programme de terrain, répondre aux besoins exprimés par les différentes institutions nationales à travers des requêtes officielles mais également en mettant l'assistance technique de la FAO à la disposition du gouvernement que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, des forêts, de la promotion de la femme, du commerce, des Petites et moyennes entreprises.

LDB : Pourquoi autant de ministères impliqués ?

DK : Je cite plusieurs ministères parce que nous abordons un domaine qui concerne plusieurs départements à la fois car nous mettons l'accent sur la nécessité de travailler en synergie et de manière complémentaire. Nous avons tendance à parler de

l'agriculture, mais l'agriculture induit la sécurité alimentaire et nutritionnelle impliquant plusieurs départements ministériels pour sa mise en œuvre.

LDB : Vos objectifs ont-ils été atteints ?

DK : Quand je regarde six ans en arrière, étant arrivé en 2009, nous avons fait des efforts. Mais dans le monde du développement, nous avons besoin de continuer à faire des efforts puisque cela demande du temps. Il y aura bien sûr des obstacles mais notre rôle est celui de les lever en apportant les compétences nécessaires car nous avons l'avantage d'apporter l'expérience acquise par ailleurs puisqu'elle est avérée.

LDB : Quel est le portefeuille alloué à la FAO ?

DK : Pour ce qui est de notre volume de programme de terrain, nous l'avons bougé de 2 millions 400 mille à près de 13 millions de dollars pour trois domaines prioritaires identifiés dans le cadre de programmation pays. Et ce n'est pas encore fini car l'objectif est de mobiliser 15 millions de dollars entre 2013 et 2016. Cependant ce n'est pas le volume qui importe mais l'impact sur le terrain qui est le plus important. Quel que soit le partenaire, que l'on ait à cœur de voir si nos actions ont un impact sur les bénéficiaires. Pour mieux le savoir, c'est au bénéficiaire de s'exprimer.

LDB : Parlant d'impact, que peut-on retenir de cette coopération Congo-FAO, concrètement ?

DG : L'action la plus récente,



Dieudonné Koguiyagda

nous sommes en train de réaliser le recensement général de l'agriculture. Le dernier date de 1985. Nous ne pouvons plus continuer à raisonner en termes de planification, de définition des objectifs sans savoir sur quelle base nous planifions. Pendant plus de trois décennies, nous avons continué à utiliser des données extrapolées qui ne correspondent plus à la réalité. Je vous prends un exemple où il est indiqué que le Congo compte 300 mille actifs agricoles, sur quelle base cela est dit ? Avec le recensement général de l'agriculture, nous aurons au bout du compte des données à jour, parce qu'il couvre l'ensemble du territoire. Le plus important c'est la mise en place d'une base de données que l'on peut mettre à jour à tout moment. Nous avons aussi assisté plusieurs institutions dans la planification et la programmation pour l'élaboration des stratégies de développement et des plans d'action, des outils permettant à mieux affronter les

partenaires au développement. Nous l'avons fait dans le domaine de l'élevage, la pêche et l'aquaculture, la filière manioc et nous avons d'autres domaines sur lesquels nous sommes tenus de continuer cette approche.

LDB : Quels enseignements tirez-vous de cette coopération, Congo-FAO ?

DK : J'ai tiré beaucoup de leçons. L'apprentissage, c'est la connaissance des hommes, du milieu, de l'environnement, de la manière dont on travaille. Des approches sur lesquelles on devrait mettre l'accent : renforcer la coordination des actions des partenaires, développer et renforcer la participation des organisations de la société civile, et de celles des producteurs et continuer à renforcer les capacités des cadres des institutions en matière de planification et de mise en œuvre des programmes de terrain. Et surtout gardons constamment à l'esprit la nécessité de faire le suivi évaluation.

LDB : Expliquez-vous.

DK : Il faut renforcer les ressources humaines au niveau de tous les départements. Je crois que c'est la plus grande richesse. Quel que soit ce que l'on planifie tant qu'on n'a pas les ressources humaines aguerries qui les mettent en œuvre, nous n'irons pas loin. J'insiste sur la nécessité de renforcer les capacités à travers des formations. Le deuxième aspect est le renforcement de la coordination de la part des partenaires au développement et que cela se fasse sous la tutelle des partenaires nationaux de l'ensemble des institutions. Souvent, on oublie les organisations de la société civile alors qu'il est important de les considérer en acteurs de développement. Et aussi il est souhaitable de mieux organiser les bénéficiaires, de ne pas travailler de manière isolée mais les encourager, les renforcer, les former et les emmener à agir en se prenant en charge. Il faut veiller à ce que la méthodologie soit la même pour tous les groupements.

LDB : Le Congo est le dernier pays dans votre carrière de fonctionnaire international. Quelle expérience avez-vous tirée ?

DK : Cela a été pour moi une école. J'ai beaucoup appris. J'ai eu une expérience enrichie pas seulement professionnelle mais aussi de la société. Pour avoir fait plusieurs pays, j'étais confronté à plusieurs types de sociétés et c'est cela mon école. J'en sors ravi et je remercie Dieu de m'avoir permis de réaliser 34 ans de carrière aux Nations unies, car cela m'a permis de prendre du recul. Aujourd'hui j'ai une autre vision du monde qui nous entoure et les solutions à nos problèmes de développement, je les appréhende beaucoup plus facilement.

Nancy France Loutoumba

AFRIQUE CENTRALE

Le Gabon abrite la 7^e édition de la journée de la CEMAC

Célébrée le 16 mars de chaque année depuis 1994, la journée de Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sera marquée cette année par deux jours des conférences-débats avec des thèmes comme : l'intégration physique en zone CEMAC, la libre circulation des personnes et l'insécurité et l'état d'avancement des accords de partenariats économiques et intégration régionale.

Instituée par la conférence des chefs d'Etat, la journée de la CEMAC est une occasion de faire le point des décisions permettant d'atteindre les objectifs dont s'est fixée cette institution sous-régionale qui tarde encore à faire ses premiers pas.

En 2013 les chefs d'Etat de six pays membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) avaient pourtant annoncé la libre circulation des personnes dans cet espace économique, grâce aux cartes d'identité. Mais le Gabon et la Guinée Equatoriale demeurent hostiles à cette façon de faire.

Rappelons que le sommet des chefs d'Etat de la CEMAC, qui devait se tenir le 2 mars dernier à Libreville, avait été une fois de plus reporté à une date ultérieure. En cause, le calendrier très chargé de certains chefs d'Etat.

Les questions relatives à l'intégration sous-régionale, mais aussi des problématiques d'intérêt commun, avec en bonne place la sécurité, figurent parmi les points inscrits à l'ordre du jour du sommet.

Yvette Reine Nzaba

VATICAN

Pape François : « Mon pontificat sera sans doute bref »

Sans parler de démission possible, le chef de l'Eglise catholique « croit savoir » que son pontificat risque de ne pas durer plus de 5 ans.

C'est le jour même où il célébrait le deuxième anniversaire de son arrivée à la papauté que le pape François a fait deux annonces qui ont fait parler. D'abord, au plan ecclésial, il a dit avoir décidé un jubilé de la miséricorde. Manifestation typique catholique, normalement prévue pour se célébrer tous les 25 ans, un jubilé se caractérise aussi par l'ouverture de la porte dite sainte dans les 4 grandes basiliques papales de Rome : Saint-Pierre, Saint Jean du Latran, Sainte Marie Majeure et Saint Paul Hors-les-murs.

L'idée d'un jubilé va de pair avec celle de pardon et demander pardon.

Un jubilé sur la miséricorde renforce par conséquent la volonté du pape de mener toute l'Eglise catholique vers un processus de conversion. « J'ai pensé souvent à la manière dont l'Eglise peut rendre plus évidente sa mission d'être témoin de la miséricorde. C'est pourquoi j'ai décidé de décréter un Jubilé extraordinaire », a dit le pape François au cours d'une célébration pénitentielle dans la basilique Saint-Pierre vendredi soir.

Mais au-delà de cette annonce purement de foi, le pape a marqué l'esprit de son deuxième anniversaire en s'exprimant pour la première fois sur son « mandat ». Dans une interview à la télévision mexicaine, le pape François a en effet fait part de sa « sensation » que son mandat sera bref. « J'ai la sensation que mon pontificat va être bref. Quatre ou cinq ans. Je ne sais pas. Ou deux ou

trois. Deux ans sont déjà passés. C'est une sensation un peu vague que j'ai, celle que le Seigneur m'a choisi pour une mission brève. À cela je garde toujours la possibilité ouverte », a-t-il dit.

Le pape qui ne se dit pas malade à 78 ans, quoi qu'il ait été amputé d'un poumon dans sa jeunesse, ne parle de problèmes de santé. Pas plus qu'il n'évoque des pressions ou des menaces pour appuyer cette « sensation ». Mais il continue d'affirmer que la démission de son prédécesseur Benoît XVI fut une décision courageuse. Mais il continue de se dire opposé à l'idée de fixer une limite d'âge à 80 ans pour la démission d'un pape. Cela « ne me plaît pas beaucoup », car un pape arrivé à 80 « créerait une sensation de fin, d'un pontificat voué à ne pas bien s'achever ».

Lucien Mpama

Bienvenue chez vous

ECAir
Equatorial Congo Airlines



www.flyecair.com

ECAir célèbre la Journée de la Femme avec le slogan "Prenons à cœur notre Santé!"

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, le 8 mars dernier, la compagnie aérienne nationale a organisé une manifestation sur le thème de la santé. Avec 65% de femmes au sein d'ECAir, il était important pour la direction générale de sensibiliser ses équipes aux questions de santé. Après une allocution, Fatima Beyina-Moussa, Directrice Générale d'ECAir et Présidente de l'Association des compagnies aériennes d'Afrique, (AFRAA), a pris part à des échanges avec le Dr Mboyo Molongo, le Dr Sophie Oyombo et le Professeur Judith N'Sondé, 3 experts de la lutte contre le VIH SIDA, les MST et les cancers féminins. ECAir aime les femmes et les encourage à oser, à entreprendre.



La Directrice générale d'ECAir, aux côtés de Bienvenue Okoma, Directeur financier et comptable et de ses agents.



Fatima Beyina-Moussa avec ses invitées, le Dr Mboyo Molongo, le Dr Sophie Oyombo et le Professeur Judith N'Sondé.



Les agents d'ECAir ont suivi minutieusement les interventions des 3 médecins.



Les femmes de la compagnie aérienne nationale ont reçu des coffrets de chocolat aux couleurs de l'événement.



La Directrice générale d'ECAir, Fatima Beyina-Moussa, prononce son allocution.



Le thème de la Journée de la femme chez ECAir : "Prenons à cœur notre santé".



Les employées d'ECAir ont posé des questions aux intervenantes au terme du colloque.



Le professeur Judith N'Sondé en pleine intervention.



Des chocolats ECAir 100% Santé, 100% Qualité, à déguster avec modération.

A propos d'ECAir :

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir emploie près de 500 collaborateurs. En 2014, la compagnie a transporté 360 000 passagers. ECAir opère jusqu'à 138 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris Roissy, Dubaï, Cotonou, Douala, Libreville, Pointe-Noire, Ollombo. La compagnie a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo). ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen Orient avec un vol quotidien sur Dubaï. Pour en savoir plus : www.flyecair.com ou par téléphone au +(33) 01 78 77 78 77 ou au +(242) 06 509 05 09. Notre siège se situe en face de l'Aéroport de Maya-Maya, à Brazzaville, République du Congo.

Pour plus d'informations :

Informations et réservations, www.flyecair.com / Visuels: www.flyecair.com/gallery / Facebook: www.facebook.com/pages/ECAir-Equatorial-Congo-Airlines/ / Twitter: www.twitter.com/ECongoAirlines / Instagram: [econgoairlines](https://www.instagram.com/econgoairlines)

JUSTICE INTERNATIONALE

Faute de preuves contre Uhuru Kenyatta, la CPI retire ses charges

Le chef de l'État kenyan Uhuru Kenyatta était poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité commis après l'élection présidentielle de décembre 2007. Ce retrait met fin à la procédure et oblige la CPI à retirer sa citation à comparaître à l'encontre de Uhuru Kenyatta. Mais l'accusé a souligné le droit de présenter de nouvelles charges contre l'accusé à une date ultérieure, sur la base de « *circonstance de faits identiques ou similaires, si l'accusation obtenait des éléments de preuve suffisants pour soutenir cette approche* ». Pour la procureure Fatou Bensouda, il n'y a pas assez de preuves « *pour prouver, au-delà de tout doute raisonnable, la responsabilité criminelle présumée de Monsieur Kenyatta* ».

Noël Ndong

NIGERIA

Découverte d'une usine de fabrication de bombes appartenant à Boko Haram

L'armée nigérienne annonce avoir découvert un atelier de fabrication de bombes par Boko Haram, à Buni Yadi, dans le nord-est du pays. D'après l'armée nigérienne, l'atelier se trouverait à l'intérieur d'un bâtiment appartenant à une usine d'engrais. Le gouvernement nigérien vient de clamer ses premières victoires contre Boko Haram. Ces avancées sur le terrain tombent à point à quelques jours de l'élection présidentielle. L'armée nigérienne et ses alliés régionaux, le Cameroun, le Tchad et le Niger affirment avoir enregistré des victoires majeures dans le nord-est du Nigeria ces dernières semaines. Un nouveau front a été ouvert depuis les villes de Boss et Diffa, après la reprise de la ville de Damasak. Thomas Hansen de l'entreprise de conseil en sécurité Control Risks, a indiqué que les récentes victoires de l'armée et de ses alliés sont « *assez crédibles* ». Pour le porte-parole du gouvernement, chargé des questions de sécurité Mike Omeri, la récente allégeance de Boko Haram à l'organisation État islamique (EI) était « *un acte de désespoir, survenu au moment où Boko Haram enregistre de lourdes pertes* ».

N.Nd.

PARTENARIATS

Les ONG préoccupées par le financement du développement

À la veille de la réunion du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) prévue le 16 mars à Bruxelles (Belgique), les ONG tirent la sonnette d'alarme sur le calendrier du second semestre de l'année, qui regroupera de juillet à décembre trois événements clés imbriqués les uns sur les autres, notamment le financement du développement, la recherche de financements privés.

Le chargé de plaidoyer au Secours catholique Grégoire Niaudet, prévient: « *si le premier est décevant, il y a peu de chances que les deux autres accords soient ambitieux* », prévient d'emblée Grégoire Niaudet, chargé de plaidoyer au Secours Catholique. Le premier rendez-vous aura lieu en juillet à Addis-Abeba en Ethiopie. Il s'agit de la 3ème conférence internationale sur le financement du développement. Le second, se tiendra en septembre. Il doit fixer les prochains « *objectifs de développement durable [ODD]* » appelés à remplacer les Objectifs du millénaire (OMD) dans le cadre onusien. Enfin la conférence Paris Climat 2015 clôturera la série en décembre. Parmi les enjeux, on peut retenir au premier rang, la mobilisation des fonds nécessaires au financement du

développement, en termes de calendrier et de priorités. Grégoire Naudet pense que « *le contexte global n'est pas très bon* », les États étant endettés et manquant de ressources. Pour palier au contexte, il invite à trouver des financements innovants, tout en faisant « *attention à la financiarisation à outrance* ».

L'austérité ne mobilise pas à verser l'aide au développement

Dans un document de travail de la conférence d'Addis Abeba, le Royaume-Uni a ainsi insisté sur le fait qu'il fallait mobiliser les ressources du privé, et faciliter l'accès à la finance pour les femmes et les habitants des

pays en développement. Le Canada appelle de son côté à développer des partenariats public-privé, qui représenteraient « *une part essentielle de la solution face au financement du développement* ».

Le risque du recul de l'aide au développement pour les pays les moins avancés

Certains experts en développement jugent cette pléiade de propositions dangereuses, risquant de donner aux États l'opportunité de « *s'affranchir de l'objectif de consacrer 0,7% de leur revenu national brut au financement du développement, alors que nombre d'entre eux s'y sont engagés et ne le font pas* ». Ils voient en l'augmentation de l'action du privé un risque « *d'orienter l'aide vers les pays émergents plutôt que les pays les moins avancés, parce que les projets y sont les plus rentables en raison d'un niveau de croissance et*

de consommation déjà bien installé ». L'Ocde rappelle que l'aide au développement aux pays les moins avancés est en recul: « *elle a chuté de 5,6 % en 2013, alors que le montant total alloué au développement progressait* ». Le groupe d'ONG Coordination Sud plaide pour l'affectation de la moitié de l'aide aux pays les moins avancés. Pour de nombreux acteurs du développement, si la problématique des financements innovants est certainement importante, elle risque de dissimuler d'autres enjeux, notamment la question de la lutte contre l'évasion fiscale, qui sera au coeur du débat à Addis-Abeba. « *Tout le monde, y compris la France, fait des grands discours sur le fait qu'il faut lutter contre l'évasion fiscale. Maintenant nous attendons des engagements et des actes* », a indiqué Christian Reboul d'Oxfam.

N.Nd.

DIASPORA CONGOLAISE

Lewis Nsalou Nkoua, nouvel avocat franco-congolais au barreau de Paris

Lors d'une cérémonie, le mercredi 11 mars, au Palais de justice de Paris, Lewis Nsalou Nkoua a prêté serment avant de pouvoir exercer en tant qu'avocat, tant en France qu'en Afrique, et particulièrement au Congo.

nellement devant ses pairs en ces termes: « *Je jure, comme Avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité* ». Ce serment prêté, indispensable avant tout droit à exer-

Lewis Nsalou Nkoua a longuement étudié, au Congo puis en France, étape par étape, puis suspendu son métier de juriste pour retourner sur les bancs d'école, afin d'intégrer les connaissances requises pour parvenir à l'obtention

intérieure de la profession sur les règles et les devoirs, il entend faire très rapidement preuve, à l'égard de ses clients, de compétence, de dévouement, de diligence et de prudence.

Bien que son charisme puisse lui ouvrir les portes d'une clientèle toute trouvée, celle de la diaspora, il explique qu'il bâtira celle-ci par ses compétences et non par le communautarisme. Il se dit prêt à mettre à la disposition du Congo son expertise: « *J'ai à cœur de mettre à profit mes acquis de consultant en droit des marchés publics* », explique-t-il. Parallèlement à sa nouvelle profession, Lewis Nsalou Nkoua, Docteur en droit public, poursuivra son enseignement sur les Contrats publics en Afrique au sein du Master 2 Achat public, dirigé par Peyrical, à l'Université Paris XI où il est Chargé de cours. Par suite logique, il interviendra sur les problématiques des marchés publics et des PPP africains: « *L'Afrique de demain devra faire une large place au partenariat public-privé pour son développement escompté* ».

Marie Alfred Ngoma



Maître Lewis Nsalou Nkoua entouré des amis / crédit photo : NC

Revêtu de la robe noire flamboyante neuve, en présence de sa famille et de ses amis, Lewis Nsalou Nkoua, fraîchement diplômé de l'école d'Avocat, s'est engagé solen-

cer, constitue le socle de la déontologie du métier, bâtie sur les principes fondateurs que sont la délicatesse, l'indépendance et la confidentialité.

des diplômes exigés pour la profession d'Avocat. Éloquent, il a pris une dimension d'homme d'honneur, impliquant loyauté et courtoisie. Respectueux du règlement

CENTRAFRIQUE

Les acteurs appelés à faire du Forum de Bangui un moment d'espoir

La 7^e réunion du groupe international de contact sur la Centrafrique s'est tenue le 16 mars à Brazzaville. Une occasion qui a permis d'échanger avec la délégation de ce pays sur les enjeux de la situation intérieure nationale, mais aussi d'évaluer et de mobiliser des ressources pour la cause centrafricaine.

Toutes les personnalités qui sont montées sur la chaire à tour de rôle lors de cette grand-messe sur la RCA ont demandé aux Centrafricains de travailler à la mise en œuvre inclusive et consensuelle de la feuille de route de la transition. Les intervenants ont insisté pour que cette prochaine rencontre soit l'occasion de mettre en exergue l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet 2014 à l'issue du Forum de réconciliation nationale qui s'y était tenue.

Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, dont le pays assure la médiation dans la crise centrafricaine a dit qu'« un long chemin a été parcouru » après la 6^e réunion du GIC à Bangui. Les organes de transition travaillent de manière apaisée, la présidente s'engage personnellement aux côtés du gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations des assises précédentes, le peuple centrafricain s'approprie chaque jour le processus, a affirmé Basile Ikouébé. Il s'est félicité de ce que les préoccupations liées entre autres à la lutte contre l'impunité et à l'élaboration d'un avant projet de Constitution sont prises en compte. Pour couronner le tout, des consultations populaires se tiennent dans les 16 préfectures, en préparation

du Forum de Bangui. « Toutes ces démarches constituent des signaux qui vont dans la bonne direction et qu'il faut encourager et accompagner. Mais cela ne doit nous faire perdre de vue que de grands défis sont encore devant nous », a souligné le ministre. Parmi ces défis, il a cité la persistance de l'insécurité, la présence de milliers de personnes déplacées et réfugiées, et le lancinant problème de financement des opérations relatives au fonctionnement de l'Etat.

Devant cette réalité des faits, Basile Ikouébé a invité les Centrafricains à faire du Forum de Bangui, non seulement un moment d'espoir mais aussi celui devant consister à « enraciner définitivement dans ce pays trop longtemps meurtri, la culture de paix, de tolérance, du vivre ensemble ».

« La situation en RCA commande un accompagnement plus soutenu », a déclaré pour sa part, l'ambassadeur du Tchad au Congo, Kalzeube Neldingar, en sa qualité de représentante du président en exercice de la Cécéac, Idriss Deby Itno. « Je réitère à cet égard, au nom de la Cécéac, un appel pressant à la communauté internationale pour un appui financier conséquent dans cette phase délicate pour un retour effectif de l'administration sur l'ensemble du territoire afin de permettre une or-

ganisation souhaitée des échéances attendues par tous », a-t-elle ajouté. Pour le Smail Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, la réalisation de nombreux chantiers en Centrafrique « risque d'être compromise par l'absence de financements adéquats pour l'aboutissement et la stabilisation de la Centrafrique ».

Le Premier ministre centrafricain, Mahamat Kamoun a, quant à lui, dressé un bilan quelque peu positif sur les plans économique, socio-humanitaire, mais aussi concernant la restauration progressive de l'autorité de l'Etat à travers toute la Centrafrique. Malgré cela, l'homme d'Etat centrafricain a noté qu'il y a trois défis que le GIC se doit de relever. Il s'agit notamment du défi électoral avec un budget de 16,5 millions de dollars ; de l'appui budgétaire et financier pour couvrir le déficit fiscal de l'exercice 2015 d'un montant d'environ 120 millions de dollars ; et la contribution au budget de l'organisation du Forum de Bangui estimé à un million de dollars.

Mahamat Kamoun a en outre réaffirmé la détermination du gouvernement centrafricain « à conduire la transition conformément à la feuille de route recadrée et validée par le comité de suivi ». « Je réaffirme également notre détermination à coopérer sans réserve avec l'ensemble des amis engagés à nos côtés », a poursuivi le Premier ministre.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo

Fin de la mission Eufor-RCA

Lancée en avril 2014 en soutien à l'opération française Sangaris, la mission européenne en République Centrafricaine s'est achevée le 15 mars. Elle avait été mise en place pour contrôler l'aéroport, puis sécuriser deux arrondissements (3^e et 5^e) de Bangui qui ont été le théâtre d'affrontements communautaires.

Avec un effectif de 700 militaires au total, dont des gendarmes contre un millier d'hommes initialement prévu, la mission a trouvé du succès auprès de la population à Bangui. Au terme de la mission d'Eufor-RCA, son patron, le général Philippe Pontiers qui n'a pas caché sa satisfaction a déclaré, « Si on compare la situation d'aujourd'hui à celle qui prévalait il y a un an, on a des raisons d'être collectivement fiers ».

Après le départ d'Eufor-RCA, l'Union européenne garde encore une implication militaire en Centrafrique. Il ne restera plus que les français, qui composaient déjà pour près de la moitié cette force Eufor-RCA, et la Minusca, composée de 13.000 militaires et policiers dont le mandat expirera le 30 avril prochain. Environ 2000 militaires français sont toujours déployés dans le cadre de l'opération Sangaris.

Une autre mission de l'UE: l'EU-NAM-RCA, prévue pour un an va prendre le relais pour réformer et réorganiser les Forces armées centrafricaines (Faca). Elle sera commandée par le général de brigade Dominique Laugel et son état-major sera basé à Bangui.

Les Faca ne sont plus opérationnelles depuis la prise du pouvoir par la coalition rebelle Séléka le 24 mars 2013. Sur les 8.000 hommes qui la composaient, 5500 seraient dans la nature dont certains dans les milices.

Yvette Reine Nzaba

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Les décisionnaires réclament leur intégration à la fonction publique

Le personnel décisionnaire qui affiche son impatience d'être intégré à la Fonction publique évoque une politique de deux poids deux mesures ne comprenant pas le sort qui leur est réservé. Une impatience qui va grandissant alors que les portes du ministre de tutelle leur sont fermées.

« Nous avons mis en place un comité qui a pour mission de gérer l'intégration de tous les décisionnaires restant au niveau du ministère de la Culture et des arts. Nous avons compris une chose, depuis le quota de 2013-2014 la plupart de nos collègues ont été intégrés. En cette année 2015 nous sommes délaissés à nous-mêmes. En dehors de l'intégration, nous vivons le calvaire : rabais de salaires à 50.000 FCFA après chaque trimestre et coupure de salaires pour certains au niveau des directions centrales. Je suis moi-même victime bien que j'émerge », explique Pierre Yannick Bayonne, le président de ce collectif.

C'est parce qu'ils n'arrivent pas à rencontrer le ministre de tutelle afin de trouver un palliatif à cette situation qui perdure et qui devient désastreuse que ces

agents décisionnaires, réunis au sein d'un collectif. Et d'ajouter qu'ils ont déposé une lettre au niveau du cabinet du ministre de tutelle. Objectif : informer le ministre. Mais chose curieuse, la première lettre d'information a été enregistrée, mais la seconde demandant l'audience avec le ministre de la Culture et des arts n'est pas arrivée à destination. Elle a été rejetée sous prétexte qu'ils n'auraient pas respecté les normes administratives. Le collectif s'indigne qu'aujourd'hui la hiérarchie reconnaisse qu'il y a des normes administratives qu'il faut respecter alors qu'en 2013-2014, ils n'avaient jamais respecté les mêmes normes.

« Les normes qu'ils nous demandent de respecter, c'est de repartir dans nos directions respectives pour rencontrer nos directeurs. Et à ces directeurs de plaider pour nous. Alors que depuis que les décisionnaires existent au ministère de la Culture, aucun directeur ne s'est préoccupé pour plaider la cause de ses collaborateurs. Nous sommes en train de nous rendre compte que beaucoup des choses se passent au niveau du ministère de la Culture qui

échappent au ministre, parce que bloquées quelque part. Nous sommes marginalisés. À la date d'aujourd'hui, nous sommes à trois mois d'être payés. C'est pourquoi après nous avoir refusé l'audience, nous avons pensé de nous rapprocher de la presse pour étaler les faits. »

Autres plaintes : le ministère de la fonction publique fixe un quota et au ministère de la Culture et des arts, ce sont les parents disséminés çà et là qu'on intègre à la place des ayants droit.

Notons que ce collectif a écrit des lettres d'informations et déposées auprès des : ministre d'État-directeur de cabinet du chef de l'État ; ministre d'État- ministre du Travail et de la sécurité sociale ; ministre d'État- ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ; ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains ; ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État ; au médiateur de la République ; au commandant de la Gendarmerie nationale ; au directeur général de la police et à la direction générale de la sécurité territoriale.

Bruno Okokana

FOOTBALL

L'actualité des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, Amine Linganzi résilie son contrat avec Gillingham

Arrivé en juin 2013, en provenance d'Accrington, Amine Linganzi quitte Gillingham. En fin de bail en juin prochain, le milieu de terrain de 25 ans a résilié, d'un commun accord avec son club, son contrat.

L'ancien Stéphanois, passé par Blackburn et Preston, n'aura pris part qu'à 28 matchs sous les couleurs de Gillingham. Son parcours a en effet été perturbé par des blessures à répétition aux adducteurs et à l'aine. Ajoutons que cinq entraîneurs se sont succédés sur le banc du club.

Absent des terrains depuis le 28 décembre dernier, le milieu de terrain devra donc trouver un nouveau challenge pour la saison prochaine. D'ici-là, il va consulter des spécialistes en France pour tenter de remédier définitivement à ses pépins physiques.

Ligue 2, Konongo et Bouka Moutou titulaires, Abdoulaye sur le banc

En Ligue 2, dont la 28^e journée se déroule ce vendredi soir, deux latéraux gauches devraient débiter : Arnold Bouka Moutou, qui fera le déplacement à Créteil avec Angers. Et Hugo Konongo lors de la réception de Dijon à Clermont.

Sorti en cours de match vendredi dernier, Bruce Abdoulaye sera sur le banc au coup d'envoi du match Le Havre-Orléans.

Touché au mollet, Tobias Badila est forfait pour le match de Nancy chez le Gazélec, alors que Missilou (Brest) et Loumingou (Châteauroux) ne sont pas retenus pour Tours-Brest et Châteauroux-Avignon.

Coupe de Grèce, quart de finale retour

Tenu en échec à domicile par l'AEK Athènes, l'Olympiakos de Delvin Ndinga avait pris une option sur la qualification en ouvrant le score à la 89^e. Mais dans la foulée, une vingtaine de hooligans de l'AEK ont envahi la pelouse, agressant les arbitres et les joueurs du Pirée. La partie a donc été interrompue et devrait être donnée gagnante à l'Olympiakos. Remplaçant, Delvin Ndinga est entré en jeu à la 67^e.

Ecosse, 27^e journée, 2^e division

Dominique Malonga est resté sur le banc de touche lors de la victoire d'Hibernian face à Livingston (2-1).

Camille Delourme

Garantie de 5000h offerte sur votre 3DX multifonction !

La chaîne cinématique complète de votre 3DX garantie 5000h (Moteur, essieux, transmission)*

* Offre valable sur 3DX jusqu'au 30/06/2015, sous réserve de signature du contrat de garantie avec CFAO, pour une utilisation de votre machine dans des conditions standards d'utilisation et pour une durée maximale de 5 ans



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotoirs-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39



VOLLEY-BALL

17 entraîneurs ont reçu le diplôme de formation

Des cours dispensés pendant une semaine par l'expert de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), André Glaive, sont nés dix-sept entraîneurs qui seront désormais jugés sur le terrain.

La formation s'est achevée le 11 mars au siège de la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo) à la satisfaction des participants. Dix-sept sur vingt-trois participants ont obtenu le diplôme d'entraîneur niveau 1 de la FIVB. Outre leur passage au niveau supérieur, ils auront désormais la mission de former les enfants, dont l'âge varie entre six et dix ans. Ce qui fera sans nul doute avancer la mise en place du projet « African Dream », relatif à la création des centres de

développement de volley-ball. Parmi eux, il y avait six qui avaient fait le stage du niveau 2, sans avoir le diplôme du niveau 1. En comblant ce vide, ils ont été déclarés aptes à s'inscrire pour le niveau 3. « Je suis convaincu que cette formation vous a permis d'appréhender la méthodologie d'une séance d'entraînement avec des objectifs précis et des exercices bien adaptés, afin de faire évoluer le niveau technique individuel du joueur, le jeu collectif de l'équipe et partant, le niveau du volley-ball congolais », a commenté Jean Marie Ompebé, premier vice-président de la Fécovo.

Pendant une semaine en effet, le Français André Glaive a édifié les stagiaires sur les fondamentaux du

métier d'entraîneur de volley-ball. La théorie liée à la pratique était la seule option pour bien véhiculer le message. « Nous avons beaucoup travaillé sur l'opposition, sur la découverte de l'activité, comment travailler avec les jeunes enfants de six à dix ans. Nous avons abordé de nombreux thèmes qui j'espère vont permettre à ces entraîneurs d'être beaucoup plus efficaces sur le terrain avec les jeunes joueurs qu'ils auront à leur disposition », a déclaré l'expert de la FIVB qui, se targue d'avoir tout donné pour qu'un entraîneur soit en mesure de donner plus de motivation à un joueur. La motivation, a-t-il expliqué se fait par le biais d'un discours positif. André Glaive a aussi insisté

sur la rigueur et l'exigence qui sont d'après lui, des points de départ de toute formation. « Si l'entraîneur n'est pas exigeant et rigoureux, vis-à-vis de lui-même, il est bien certain que c'est compliqué pour les jeunes joueurs qu'il va avoir à sa disposition, parce qu'un entraîneur est un modèle. Parfois les joueurs essaient d'imiter l'entraîneur dans le bon ou mauvais sens ». Au terme de cette formation, les stagiaires ont promis de mettre en pratique les enseignements reçus. « Monsieur l'instructeur, vous n'avez pas semé sur une terre aride. Nous vous garantissons que tout sera mis en œuvre afin que les connaissances acquises au cours de ce stage, soient mises à la dispo-

sition des jeunes volleyeurs congolais », fait savoir un des stagiaires. Seulement, le suivi des entraîneurs après leur formation reste un problème entier au Congo. Mais, l'expert souhaite voir ces entraîneurs formés progresser davantage dans l'exercice de leur métier ce, avec l'appui des gestionnaires du sport congolais. « Il ne faut pas qu'ils pensent qu'ils ont fait un cours, ils ont fait un stage, ils ont eu un diplôme et que maintenant tout est terminé. Il faut qu'ils sentent à travers ce suivi qu'ils sont aidés et reconnus. Ce qui leur permettra par conséquent d'être encore plus motivés pour progresser dans leur fonction d'entraîneur ».

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 29^e journée, 3^e division

Deuxième titularisation consécutive pour Pitchou Mouaya. Avec lui, Hallescher remporte sa 4^e victoire de la saison à domicile en battant l'Energie Cottbus (3-1).

Remplaçant au coup d'envoi, Francky Sembolo est entré à la 72^e lors de la victoire d'Osnabrück face aux Stuttgart Kickers (4-1). Le score était acquis lors de son entrée. Hallescher est 10^e avec 40 points et Osnabrück le talonne avec 39 unités.

Angleterre, 29^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi, titulaire, s'inclinent à West Bromwich Albion (0-1). Mais

sont assurés de rester dans la première partie de tableau à l'issue de cette journée.

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Dans une ambiance pesante, puisque Mons a appris dans la semaine que l'unique plan de reprise financière avait échoué, Yannick Loemba ouvre le score dès la 4^e minute face à Tubize. Vingt et une minutes plus tard, il trouve la barre de la tête puis est remplacé à la 83^e. Mons s'impose finalement 4-1. Jordan Massengo était également titulaire.

Troisième succès consécutif, le second à l'extérieur en trois rencontres, pour Antwerp et Maël Lépicier, vainqueurs à Heist (3-1).

Mons est désormais 7^e avec 49 points et Antwerp est 9^e avec 38 longueurs.

Ecosse, 27^e journée, 2^e division

Dominique Malonga, qui était resté sur le banc mercredi soir, n'était pas dans le groupe d'Hibernian ce samedi. Sans lui, son club s'est imposé 2-0 à Cowdenbeath.

Estonie, 2^e journée, 1^{re} division

Désigné homme du match, Allan Kimbaloula est en grande forme : lors du déplacement de Kalju à Paide, l'ancien Lillois ouvre le score puis délivre une passe décisive avant de sortir à la 79^e. Son club s'impose 3-0. Et est premier du classement.

Camille Delourme

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Eurocoupe, huitième de finale retour

Le Paris-Levallois s'impose sur le parquet des champions de Pologne de Zgorzelec (87-78). Vainqueur à l'aller (74-71), les Parisiens créent l'exploit en se qualifiant pour les quarts de finale de la compétition, ce qu'aucun club français n'avait réalisé depuis 2007.

Plutôt bon à l'aller (12 points, 3 rebonds, 1 assistance, +9 d'évaluation), Giovan Oniangue a été moins performant : en 21 minutes, l'ailier-fort congolais cumule 2 points, 2 rebonds, 1 assistance, 1 interception, 1 contre favorable et 1 contre défavorable, 2 fautes commises et -2 d'évaluation.

En quart de finale, le Paris-Levallois affrontera les Turcs de Bandirma, tombeur de Rome.



Pro A, match décalé de la 23^e journée

Limoges renoue avec le succès face à Châlons-Reims (77-65). Nobel Boungou Colo a livré une belle prestation avec 15 points (5/10 aux tirs, 1/6 aux tirs primés et 2/2 aux lancers-francs), 10 rebonds (dont 5 offensifs), 1 contre favorable pour 1 défavorable, 2 passes décisives, 1 interception, 3 pertes de balle, 1 faute commise pour 3 subies pour +16 d'évaluation en 33 minutes.

C.D.

FOOTBALL/GABON

Costa mise sur la continuité face au Mali et à la Biélorussie

Éliminé au premier tour de la CAN 2015, le Gabon sera à l'ouvrage les 25 et 30 mars face au Mali et à la Biélorussie. Pour ces deux rencontres, le sélectionneur Jorge Costa fait appel au groupe qui a disputé la Coupe d'Afrique des nations. Seul manque à l'appel l'ancien Fauve du Niari, Romaric Rogombé, remplacé par Engongah.

Gardiens :

Didier Ovono (Ostende/Belgique), Anthony Mfa Mezui (Metz/France), Stéphane Bitseki (CF Mounana)

Défenseurs :

Lloyd Palun (Nice/France), Yrondu Musavu King (Caen/France), Benjamin Zé Ondo (ES Sétif/Algérie), Bruno Ecuele Manga (Cardiff City/Angleterre), Henri Junior Ndong (Auxerre/France/2^e division), Aaron Appindangoye (Boavista/Portugal), Johan Obiang (Châteauroux/France/2^e



Le Gabon mise sur la continuité, malgré la déception de la CAN 2015, pour les matchs amicaux des 25 et 31 mars (crédits photo Camille Delourme)

division), Junior Randal Oto Zué (Sporting Braga/Portugal).

Milieux :

André Biyogho Poko (Bordeaux/France), Didier Ibrahim Ndong (Lorient/France), Samson Mbingui (MC El Eulma/Algérie), Lévy Madinda (Celta Vigo/Espagne), Kanga Guelor (FC Rostov/Russie), Alexander Ndoumbou (Marseille/France/CFA 2), Frédéric

Bulut (Charlton Athletic/Angleterre/2^e division), Franck Engongah (OC Khouribga/Maroc).

Attaquants :

Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund/Allemagne), Malick Evouna (WAC Casablanca/Maroc), Romuald Ntsitsigui (Mangasport), Johan Lengoualama (RS Berkane/Maroc).

C.D.

NÉCROLOGIE

Christian Benjamin Odjola, Mathias Ahoura, Guy Parfait et Lucien Itoua Issombo ainsi que Stanislas Okassou informent leurs tantes, mères, frères, amis et connaissances notamment Claire Avemeka à Oyoué II à Makoua, Ognangué née Marie Nielenga à Etoumbi, Laurent Odjola à Pointe-Noire et l'Association AME de Makoua du décès de Jeanne Ingoba, survenu le 7 mars à Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit : mardi 17 mars 9 heure : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville; 12 heure : recueillement au domicile familial, 46 rue Okouya Talangaï Ngamakosso, arrêt Château d'eau; 14 heure : départ pour le cimetière privé Bouka; 16 heure : fin de la cérémonie.

Les enfants



LUTTE CONTRE LE SIDA

L'initiative des Grands lacs s'étend à d'autres maladies

LA GLIA qui regroupe l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie, le Rwanda, l'Angola, le Kenya et la RDC dans sa nouvelle formule ne se limite pas seulement à la lutte contre le sida dans la sous-région des Grand lacs.

La réunion du conseil des ministres de l'Initiative des pays des Grands lacs contre le sida (GLIA), tenue du 13 au 14 mars au Fleuve Congo Hôtel, en a décidé ainsi. Face aux différentes pathologies auxquelles sont exposés les pays de la sous-région des Grands lacs, le conseil des ministres de la GLIA a décidé d'étendre son champ d'action à la lutte contre le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies tropicales tout en sollicitant un accompagnement de l'Onusida dans la mobilisation des ressources pour atteindre l'objectif de la génération sans sida.

Le conseil des ministres de la GLIA a décidé de redynamiser cette organisation pour renforcer la lutte contre le sida dans la sous-région, car depuis la fin du projet d'appui financé par la

banque mondiale, la GLIA accuse une léthargie. En sus de cela, les participants se sont engagés de tout mettre en œuvre pour soutenir cette initiative avec des ressources des partenaires tels que l'ONU ou encore avec des ressources provenant des gouvernements ou d'autres partenaires impliqués dans la lutte contre la maladie. Toutes ces résolutions visent à renforcer la lutte contre le sida dans les pays membres de la GLIA. Président sortant du conseil des ministres de la Santé de la GLIA, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange, a reconnu que la GLIA se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son existence. « *Nous devons au cours de présentes assises déterminer point par point son format futur et son devenir. Il faut, à cet égard, quitter cette léthargie vécue depuis la fin du projet d'appui financé par la Banque mondiale en décembre 2010* », a dit le ministre. Malgré toutes les avancées de nos pays dans la riposte au VIH-sida, poursuit-il, la mission de la GLIA dans la lutte contre le sida demeure d'actua-

lité et le besoin d'une synergie des efforts n'est pas un luxe, car les multiples défis de nos nations nous obligent à travailler ensemble, à ne pas vivre en vase clos. De son côté, le coordonnateur de l'Onusida, le Dr Mamadou Sakho, souligne l'intérêt de cette session pour son organisation qui ne ménage aucun effort pour lutter contre le sida dans la sous-région des Grands lacs. Pour lui, cette réunion est venue au bon moment, parce qu'il est temps de redynamiser cette plate forme du conseil des ministres de Santé et d'étendre le champ d'action de la GLIA pour répondre aux défis qu'impose la lutte contre le sida.

La clôture de la session ordinaire du conseil des ministres de la GLIA a été sanctionnée par la signature du procès verbal et la remise du bâton de commandement du conseil des ministres de la GLIA par le ministre congolais de la Santé publique à son collègue du Kenya qui en assurera la présidence.

Aline Nzuzi

OMS/RDC

Un nouveau représentant ad interim

De nationalité burundaise, le Dr Deo Nshimirimana a pris ses fonctions en tant que représentant ad intérim de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en RDC, en remplacement du Dr Joseph Waogodo Caboré, nommé au poste de directeur de la Gestion des programmes au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

Le nouveau représentant ad intérim de l'OMS a été reçu en audience par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. C'était en présence du Dr Joseph Waogodo Caboré, représentant de l'OMS sortant.

Lors de l'audience que le ministre de la Santé lui a accordée, le nouveau représentant ad intérim de l'OMS a confirmé le plein soutien de son organisation aux efforts

du gouvernement de la RDC pour l'éradication de la poliomyélite sur son sol où, depuis fin décembre 2012, le pays n'a enregistré aucun cas de poliovirus sauvage.

Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement total de l'OMS à tous les niveaux pour la mobilisation de l'ensemble des partenaires du gouvernement de la RDC dans le maintien des résultats positifs concernant l'arrêt de la circulation de la polio, et la gestion renforcée des situations d'urgence et des autres maladies à potentiel épidémique dans le pays.

De son côté, le ministre de la Santé publique a rassuré son hôte de sa disponibilité entière de continuer à collaborer étroitement avec l'OMS pour l'amélioration de la santé de la population congolaise. Le même rendez-vous a été

aussi l'occasion pour le Dr Caboré de faire ses adieux au ministre de la Santé publique sans oublier ses remerciements au gouvernement, à travers le ministère de la Santé, pour lui avoir permis de travailler en toute confiance pour le renforcement de la stratégie de coopération avec le pays au cours de ces deux dernières années en RDC en tant que représentant de l'OMS.

Le Dr Nshimirimana était précédemment directeur du Groupe organique 'Vaccination et Urgences' au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville (République du Congo). Il a occupé son premier en RDC en 1995 pour le compte de l'OMS, travaillant étroitement pour le renforcement du Programme élargie de vaccination de routine dans le pays.

A.Nz.

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Sept hôpitaux dotés des équipements médicaux

Les formations médicales bénéficiaires sont l'Hôpital général de référence de Kinshasa, la Clinique Ngaliema, la Clinique Kinois, l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise, l'Hôpital général de Makala, l'Hôpital militaire du camp Kokolo et le Programme national de l'hygiène aux frontières.

Ces matériels sont destinés à renforcer la prévention dans la lutte contre la maladie à virus

Ébola dans la ville de Kinshasa. Car, a fait savoir le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a officiellement remis les équipements aux bénéficiaires : « *Mieux vaut prévenir que guérir. Même s'il n'y a pas la maladie à Kinshasa, il faut renforcer l'hygiène hospitalière* ». Parmi ces matériels, il y a les pulvérisateurs, les masques de protection, les gants...

Ces équipements distribués aux structures médicales de Kinsha-

sa ont été remis par la chine à la RDC lors de la survenue, il y a aujourd'hui huit mois, de l'épidémie de la maladie à virus Ébola à Djera dans la province de l'Équateur.

Après la fin de cette épidémie, le ministre de la Santé publique a pris la bonne décision de les distribuer aux différentes formations hospitalières de la ville de Kinshasa dans le cadre du renforcement de la prévention.

A.Nz.

DONATION

La Chine octroie des médicaments antipaludiques à la RDC

À travers cet important lot de médicaments, le gouvernement chinois vient de manifester son souci de soutenir les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre le paludisme ou la malaria qui constitue un problème de santé publique touchant en majorité les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

La remise de ces médicaments d'une valeur de deux millions de yuans a eu lieu récemment au dépôt central de l'Hôpital général de référence. L'ambassadeur chinois, Wang Tongqing, a officiellement remis ce don au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa. La chine qui n'est pas à son premier geste de générosité en faveur du peuple congolais, a fait savoir Wang tongqing, entretient de bonnes relations avec la RDC. Cela, fait-il savoir, se manifeste par des soutiens réciproques et des aides mutuelles entre les peuples de deux pays. La chine et la RDC se sont engagées dans une coopération extrêmement fructueuse. La construction des hôpitaux en est une parfaite illustration. L'envoi régulier des groupes de médecins chinois et les dons annuels d'équipements et médicaments sanitaires par la partie chinoise ont été d'un apport important dans l'amélioration des conditions médicales et sanitaires en RDC.

Outre la coopération dans le domaine de la santé, le gouvernement chinois intervient dans d'autres secteurs dans le souci de renforcer toujours la coopération entre les deux pays. « *Les deux parties se sont dites déterminées à renforcer davantage, sur la base de la confiance mutuelle, la coopération globale entre les deux pays, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de l'agriculture, des infrastructures ainsi que dans les secteurs économique, commercial et d'investissement avec comme objectif d'apporter une nouvelle contribution au développement socioéconomique de la RDC et au bien-être de son peuple* », a déclaré le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa. Le ministre de la Santé publique qui a reçu symboliquement ces médicaments salue la générosité du gouvernement chinois au profit du peuple congolais. Et il reconnaît, en outre, que si la RDC a réussi à réduire le taux de mortalité infantile à cent quatre décès pour mille naissances vivantes, la Chine figure parmi les pays qui ont contribué à la réalisation de cette performance.

A.Nz.

BUSINESS

Plus de deux cents femmes entrepreneures à l'école de l'Ohada

Originaires des villes de Goma (Nord-Kivu), de Kisangani (Province Orientale) et de Lubumbashi (Katanga), ces femmes bénéficieront d'une formation sur le droit de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) grâce à une subvention de la France.

L'initiative de la France, en ce mois dédié à la Femme à travers le monde, contribuera, peut-on lire sur le communiqué officiel émanant de son ambassade en RDC, à l'amélioration de la position des femmes d'affaires dans le monde économique. Sur le terrain, la formation au droit Ohada sera assurée par l'Association pour l'efficacité du droit de la justice (AEDJ) en partenariat avec la Sofepadi, le FFC (Fonds pour les femmes congolaises) et la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Les formateurs reviendront ainsi pour une deuxième aventure exaltante après le succès recueilli lors de la formation sur le droit Ohada en septembre 2014. Lors de cette session, elles étaient une centaine de femmes entrepreneures de Kinshasa à bénéficier de l'enseignement. Tirant un bilan positif des travaux passés, la coopération française s'est engagée par la suite à étendre la formation dans d'autres provinces de la RDC. Aussi cette subvention est-elle accordée à l'AEDJ qui mènera cette formation en partenariat avec les organisations précitées, c'est-à-dire la Sofepadi, le FFC et la FEC.

L'objectif poursuivi est de doter ces femmes des connaissances nécessaires sur la création d'entreprise, la négociation, la rédaction et la sécurisation des contrats commerciaux. Au-delà, elles apprendront également à accéder aux financements. En somme, il s'agit d'une formation destinée à les aider à maîtriser tous les outils juridiques indispensables pour répondre aux difficultés rencontrées dans leur activité, poursuit le document de l'ambassade de France en RDC.

Enfin, la France espère que la diffusion et l'appropriation du droit Ohada par les acteurs économiques publics et privés pourra servir également à lutter davantage contre la corruption. En effet, ce mal continue de ronger l'administration publique, et il gagne en importance, faute pour les redevables de connaître réellement les rouages de l'administration. « *Cela consolidera l'État de droit* », martèle l'ambassade de France. Et puis, l'autre espoir est de voir plus de femmes autonomes capables de jouer un rôle majeur dans le développement économique et social du pays. À ce jour, leur accès au marché du travail reste difficile, conclut le communiqué.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Le Moco entend saisir le PGR contre Antoine Boyamba

La formation politique accuse le vice-ministre des Congolais de l'étranger d'usurpation de nationalité.

Les membres et sympathisants du Mouvement pour le Congo (Moco) sont censés battre le pavé, ce 17 mars, en guise de protestation contre la présence au sein du gouvernement d'un sujet français en la personne du ministre en charge des Congolais de l'étranger. Ce dernier, à en croire Tony Bolamba, est détenteur d'un passeport français et, par conséquent, ne peut exercer la politique active en RDC puisque la Constitution le lui interdit. L'incriminé aurait fait fi notamment de l'article 10 de la loi fondamentale qui consacre l'exclusivité de la nationalité congolaise qui reste une et indivisible. En foi de quoi, le président du Moco a pris l'option de porter plainte contre l'incriminé au Tribunal de grande instance de la Gombe pour « *escroquerie et usurpation de nationalité* ».

Tony Bolamba a fait part de son initiative, le 14 mars, à sa base de Lingwala qui l'avait reçu pour un échange citoyen et républicain. Il a, à cette occasion, exhorté les membres du Moco à l'accompagner jusqu'au dépôt de cette requête auprès du procureur général de République (PGR). Ce leader associatif se dit confiant quant à l'aboutissement de cette requête eu égard aux preuves tangibles et irréfutables dont il dispose. L'échange avec sa base de Lingwala, la première d'une longue série devant le conduire



Antoine Boyamba

dans les différentes communes de la capitale, était enrichissant à plus d'un titre. Tony Bolamba a, dans une approche pédagogique, entretenu l'assistance sur les valeurs républicaines, sur les droits et devoirs des citoyens vis-à-vis de la République et vice-versa. Du régime politique aux symboles de la République en passant par les prérogatives des élus du peuple dans les assemblées délibératives, l'orateur a édifié l'assistance sur ces différents aspects. Il s'est identifié comme un homme libre, ou mieux comme un éveillé de conscience pour qui le futur du Congo reste tributaire de la maî-

trise par les Congolais de leurs droits et devoirs. « Je suis citoyen congolais », s'est-il défini tout en relativisant son statut d'opposant même si depuis le 17 mai 1997, il ne partage plus les vues du gouvernement quant à la façon de gérer la République. Homme d'État par-dessus-tout et libéral, allié naturel de tous ceux qui sont du même bord politique que lui, Tony Bolamba a indiqué qu'il va concourir à tous les niveaux de scrutins et qu'une fois élu, il fera de la restauration de la justice son cheval de bataille. « *Nous nous préparons à affronter les urnes* », a-t-il lâché en substance.

En quelques mots, il a égrené sa vision économique qui repose notamment sur la relève à la Fonction publique, le renforcement de l'agriculture, l'affermissement des Petites et Moyennes entreprises via leur financement par la création des caisses particulières, etc. Débutée à Lingwala, la commune abritant le siège des institutions qu'est l'hémicycle du Palais du peuple, la série d'échanges citoyens entend se poursuivre à intervalles réguliers sur fond d'un débat pluriel à engager sur l'avenir immédiat du Congo.

Alain Diasso

JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015

Les Léopards handball dames qualifiées

Les Léopards handball féminin de la RDC vont disputer les Jeux africains de Brazzaville après leur qualification lors du tournoi organisé à Kinshasa avec les Lionnes du Cameroun et les Panthères du Gabon.

Les Léopards handball dames de la RDC ont obtenu leur qualification pour les onzièmes Jeux africains prévus du 4 au 19 septembre 2015 à Brazzaville en République du Congo. Les coéquipières de la capitaine Christiane Mwasesa ont obtenu leur sauf-conduit pour cette compétition lors des éliminatoires organisées à Kinshasa par l'Union des fédérations de handball de l'Afrique centrale (UFHAC). Trois pays ont pris part à ces éliminatoires dans la capitale RD-congolaise, notamment la RDC pays hôte, le Cameroun et le Gabon.

À l'ouverture du tournoi, les Léopards de la RDC, le 11 mars, au terrain annexe du stade des Martyrs, ont battu Gabon par 26 buts à 18. Et le 12 mars, le Cameroun s'est imposé lui aussi sur le Gabon par 32 buts à 20. Les Léopards



Handballeuses congolaises à la Coupe du monde

de la RDC et les Lionnes du Cameroun se sont rencontrées en dernière journée le 14 mars, mais leurs victoires respectives lors de deux premières sont synonymes de qualification pour les onzièmes Jeux africains de Brazzaville. Pour ce tournoi qualificatif pour les Jeux africains à Brazzaville, la Fédération de handball du Congo dirigée par Amos Mbayo Kitenge a battu le rappel des troupes des Léopards. Des joueuses professionnelles évoluant à l'étranger sont venues renforcer la sélection,

action du reste louée par la capitaine des Léopards Christiane Mwasesa qui évolue en Angola. L'équipe féminine de la RDC est donc composée de Mayoulou Pati, Grace Songa, Feza, Milemba Olga, Apopi Lusamba, Constance Louaba, Christiane Mwasesa, Mamba Virgo, Luhaka Aurelie, Mbole Nicole, Babala Carole, Elemami Mamie, Lusamba Sandrine, Makubanza Louise, Maboudou Melisa, et Kabamba Bibiche.

M.E.

COMMUNAUTÉ ISLAMIQUE AHMADIYYA

Des équipements solaires pour les populations des provinces de la RDC

Le pays est déjà bénéficiaire d'un premier lot de dix kits complets.



Le représentant légal de la Communauté islamique Ahmadiyya en RDC (Comaco), l'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua, a présenté le 14 mars un lot d'équipements solaires destinés aux populations de différents villages des provinces de la RDC. Dans ces ensembles, il y a vingt batteries pour remplacer les anciennes de dix systèmes déjà installés (depuis 2009) dans les villages du Bas-Congo et du Bandundu ainsi que vingt-cinq panneaux solaires et leurs équipements complets. Il y a également, dans ces kits, des postes téléviseurs et des ampoules. En plus de deux provinces citées, ces matériels vont être installés à Kinshasa dans les villages du fin fond du Maniema et des deux Kasai. À en croire le représentant légal de la Comaco, ces équipements seront installés dans les villages où il y a des membres de la communauté ou non. Ce qui permettra, en plus de l'éclairage et des avantages que cela offre, à la population de suivre la télévision et de briser l'isolement que leur impose leur éloignement des grands centres urbains ou provinciaux. Selon ce projet, un responsable devra être choisi dans chaque village équipé en vue de gérer ces installations. « *On peut le placer sur une mosquée, une église ou une maison qui posséderait des tôles et non de la paille sur sa toiture* », a expliqué l'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua.

Le représentant légal de la Comaco a également présenté un volontaire, membre d'International association of ahmadi architects and engineers (IAAAE) venu de Londres, Mohammed Faheen Mirza, qui a fait le déplacement de Kinshasa pour installer ces équipements dans les villages choisis. Il devrait passer dix jours en RDC en vue de travailler dans le Maniema et les deux Kasai. Un autre, qui va lui succéder, terminera ces installations partout où elles sont prévues.

Une volonté de la hiérarchie de la communauté

L'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua a noté, lors de la conférence de presse tenue au Complexe scolaire Ahmadiyya, à Barumbu, que cet apport pour le bien-être de la population des provinces de la RDC résulte de la décision de la haute hiérarchie de leur communauté, Sa Sainteté le cinquième Calife Hazrat Mirza Massoor Ahmad, de mettre ensemble les architectes et les ingénieurs dans IAAAE en vue de travailler pour le bien-être des communautés, notamment dans le domaine de l'eau potable et de l'électricité. Pour l'eau potable, elle recourt le plus souvent au forage alors que pour l'électricité, elle fait appel aux énergies nouvelles et renouvelables.

Cette organisation, qui réunit les architectes et les ingénieurs volontaires, membres de cette communauté islamique, travaille avec des structures caritatives pour mener des œuvres de charité. À en croire l'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua, l'IAAAE a déjà fourni de l'eau à près de deux cents villages en Afrique alors qu'elle a déjà travaillé dans près de huit cent cinquante village dans le domaine de l'électricité.

Le projet Village modèle

Dans cette optique, la communauté Ahmadiyya, sous la direction de Sa Sainteté le cinquième Calife a également lancé le projet village modèle dont la RDC est bénéficiaire.

Ce projet dont les études se mènent pour sa mise en œuvre en RDC vise, selon l'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua, de doter chaque maison des villages choisis en eau et électricité ainsi que de tous les besoins nécessaires pour la vie. Ce projet prévoit même un système d'irrigation pour l'arrosage des champs.

Expliquant les motivations qui conduisent cette communauté à mener ces œuvres, l'Amir Saheb Choudhry Naeem Ahmad Bajua a noté la volonté de venir en aide à ces populations et le plaisir de la communauté islamique Ahmadiyya de le faire. Par ailleurs, cet apport permettra également à ces populations de suivre les programmes de Muslim télévision Ahmadiyya qui, selon lui, corrigent l'image ternie de l'Islam en donnant son image correcte.

Lucien Dianzenza

Deux accidents de circulation se produisent en moins d'une heure au même endroit

Le public n'en revient pas suite aux événements qui se sont produits le lundi 16 mars, entre 11 heures 50 minutes et 12 heures 30, sur l'avenue Germain Bicoumat à l'entrée de la Radio Congo Pointe-Noire. Même si les deux accidents n'ont pas fait de pertes en vies humaines, on a compté une blessée et des dégâts matériels.

En effet pour le premier accident, il s'agit d'un véhicule de marque Mitsubishi appartenant à la société Tractafric qui a percuté un taxi de marque Toyota. Celui-ci a traîné dans sa course une jeune femme. La victime a été rapidement transportée dans un centre médical.

Le deuxième accident s'est produit, lui aussi, au même endroit en moins d'une heure. Cette fois-ci, il s'agissait d'une voiture qui est rentrée en collision avec un taxi.

Selon les informations recueillies sur place, c'est l'excès de vitesse qui serait à l'origine de ces accidents. On signale même que l'un des chauffeurs des véhicules était accroché à son téléphone pendant qu'il conduisait.

Les dix conseils d'un ancien Interrogé sur certains accidents de cette nature à Pointe-

Noire, un « ancien du volant » a exposé dix conseils que les chauffeurs et automobilistes doivent respecter. Il a dit, entre autres : pas d'alcool au volant, pas de comportement à risque à savoir décrocher son téléphone, lire, manger, boire ou fumer au volant, l'entretien régulier du véhicule, éviter de rentrer dans le cercle vicieux de l'agressivité au volant, le respect des distances minimales de sécurité, s'efforcer de maintenir une vitesse constante sans trop d'accélération ou de ralentissements, vérifier les rétroviseurs avant de prendre la route et garder-les à l'œil en permanence, toujours apprendre des cours de conduite permanente auprès des centres de formation spécialisés proposés par votre assureur, soyez attentif aux intersections de routes et enfin renseignez-vous systématiquement sur les conditions de circulation et veiller à la bonne visibilité du véhicule par d'autres conducteurs.

Notons que ce sont surtout le non respect du code de la route par les chauffeurs et automobilistes et la mauvaise habitude que les piétons ont de marcher parfois sur la chaussée qui conduisent à bon nombre d'accidents.

Séverin Ibara

SOS Femme Elikia lance la récolte des arachides à Kotchi Fouta

Conformément au thème de l'année : « Autonomisation de la femme autonomisation de l'humanité », à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée en différé à Kotchi Fouta, la vice-présidente de l'association SOS Femme Elikia de Pointe-Noire, Thérèse Masheho et le conseiller Eusèbe Dzalou, à la tête d'une grande délégation ont lancé le 15 mars, la récolte du champ d'arachide de leur base sur la route de la frontière.

Après les différentes cérémonies officielles organisées à Pointe-Noire et au Kouilou, l'antenne de SOS Femme Elikia s'est rendue à Kotchi Fouta pour fêter avec les femmes de cette localité. Une cérémonie très spéciale organisée en deux temps.

D'abord habillées en uniforme grâce aux pagnes et tee-shirts qui leur ont été apportés pour la circonstance, elles se sont rendues dans ce champ d'arachide vé d'une superficie de trois hectares. Ici, les déléguées de l'association ont lancé la récolte des arachides pour prouver l'autonomisation de la femme rurale.

La deuxième partie dite festive s'est poursuivie au domicile de la présidente de l'association Femme Elikia de Kotchi Fouta, Yolande Kouvandila (épouse du chef du village) où elles ont reçu des vivres et d'autres vêtements.

« Le mois de mars étant dédié à la femme, la présidente de l'association SOS Femme Elikia, Annie Ndenguet nous a confié la mission de venir fêter avec notre base de Kotchi Fouta qui existe depuis quatre mois et avec la-



Thérèse Masheho remet un échantillon de don à Yolande Kouvandila

quelle, nous avons déjà pas mal d'activités », a indiqué Thérèse Masheho qui s'est dit rassurée de l'effectivité de l'autonomie de la femme rurale. « À travers la récolte que nous venons de lancer, je peux vous rassurer que la femme de Kotchi Fouta est autonome. Parce qu'elle peut déjà à travers le champ, contribuer à certaines charges dans le foyer ou à se prendre en charge. C'est pourquoi en ce mois de mars, la présidente n'a pas voulu les laisser en marge », a-t-elle ajouté.

En dehors des arachides, d'autres variétés de culture sont exploitées telles que l'oseille, le manioc, les patates douces et même une bananeraie.

Contente de recevoir cette donation, la Présidente de SOS Femme Elikia de Kotchi Fouta, Yolande Kouvandila, a remercié la présidente de ladite association pour cet encouragement et a promis travailler davantage et surtout encourager les jeunes filles mères pour leur prise en charge. « Au départ, j'avais refusé d'être à la tête de cette organisation à Kotchi Fouta

avant de comprendre son bien-fondé. Je pense qu'aujourd'hui mes amies, mes filles et mes petites filles sont toutes contentes et fières de SOS Femme Elikia qui nous a montré le sens de l'organisation. La récolte des arachides n'est qu'un début parce qu'après, ce sera le tour des patates douces, d'oseilles, des maniocs et des bananes », s'est-elle dit avant de solliciter les bénédictions divines en faveur d'Annie Ndenguet.

Les femmes de Kotchi Fouta ont aussi profité de la présence de la déléguée de l'association pour solliciter une enveloppe financière. « Nous n'avons pas la force pour abattre les arbres en forêt et ouvrir un champ ; il nous faut de l'argent pour payer des tâcherons à même de la faire », a ajouté un membre.

Enfin, le mois n'étant pas terminé, après Kotchi Fouta, SOS Femme Elikia de Pointe-Noire se rendra à Hinda et à Louvoulou pour célébrer la journée avec les femmes desdites localités.

Charlem Léa Legnoki

WISE ASSOCIATIVE

La situation de la femme prostituée préoccupe Sydric Kanga Oyouelet

Le président de l'association « Femmes amies sociales », Sydric Kanga Oyouelet, a défini ses ambitions dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Depuis la création de votre association, quelles sont les différentes actions publiques menées pour l'encadrement des femmes de ladite association à Pointe-Noire ?

Sydric Kanga Oyouelet : L'association a l'habitude d'animer des thèmes basés sur l'éducation sociale et les conséquences du VIH- SIDA en invitant d'autres femmes issues d'autres associations. Les membres de l'association organisent souvent des opérations de salubrité sur des lieux publics. Mais le principal objectif de l'association Femmes amies sociales, réside dans le changement de mentalité de la femme prostituée afin d'intégrer cette dernière dans la vie socioprofessionnelle.

LDB : Quels sont les buts visés par l'association Femmes amies sociales ?

S. K. O : En plus du changement de mentalité de la femme prostituée, nous voulons faire comprendre aux femmes plusieurs opportunités ou initiatives susceptibles de renforcer de plus en plus leur crédibilité en société.

LDB : Quelles sont les conditions à remplir pour être membre de votre



Sydric Kanga Oyouelet, président de l'association

association ?

S.K.O : L'adhésion est volontaire et s'effectue par le remplissage d'une fiche d'adhésion, accompagnée par le versement d'une somme de 500 francs CFA.

LDB : Selon une certaine opinion, les hommes ne devraient pas être à la tête des associations féminines. Votre avis ?

S.K.O : Le problème ne s'oppose pas au niveau du sexe, plutôt il faut voir ce que l'on peut apporter positivement dans l'association pour la bonne marche de celle-ci. Ce sont les femmes elles-mêmes qui ont souhaité que je sois à la tête de cette

association. Elles étaient certainement attirées par quelques thèmes que j'avais développés quand j'étais invité par elles.

LDB : Beaucoup de séminaires où plusieurs initiatives ont été menés en République du Congo en général et à Pointe-Noire en particulier en faveur des femmes, mais sur la pratique, il n'y a pas assez d'avancées significatives. Votre commentaire ?

S.K.O : Cela s'explique par l'absence de structures fiables et crédibles de l'État en vue d'appuyer, contrôler et encadrer les associations féminines dans les départements. Le manque de subvention de l'État et des particuliers.

LDB : Pour terminer, un mot sur la célébration le 8 mars dernier de la Journée internationale des femmes par les membres de votre association ?

S.K.O : Cette journée ne devrait pas se limiter seulement à son côté festif, comme cela est devenu fréquent en République du Congo. Celle-ci devrait être au contraire consacrée aux échanges sur des grands problèmes des femmes à travers le monde comme : la lutte contre l'incision, le mariage forcé, le VIH-SIDA, le cancer du col de l'utérus et autres.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

L'état insalubre des marchés pointé du doigt

À Pointe-Noire, l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) et l'Observatoire congolais des droits de consommateurs ont réuni leurs efforts. Conférence-débat et projection de documentaire, tel est le programme de la célébration de la journée, le 13 mars, à la chambre de commerce.

Pendant une demi-journée, les participants ont suivi les deux thèmes qui leur ont été proposés par deux spécialistes en la matière. Des exposés tirés essentiellement du thème principal de la journée : « Le droit des consommateurs à une alimentation saine ». Le premier a porté sur « les enjeux de la sécurité sanitaire des aliments » et le deuxième sur « le droit à une alimentation adéquate ».

Ces thèmes bien appréciés ont conduit à la diffusion d'un film sur l'état des lieux des marchés de Pointe-Noire. Et à la lumière de cette projection, les participants ont pu voir les conditions insalubres dans lesquelles les produits alimentaires sont conservés et vendus dans les marchés de la place. Au cours de cette activité, ces deux associations ont souligné l'urgence de lutter contre les habitudes alimentaires malsaines qui, dans la plupart du temps, posent un grave problème de santé publique.

Dans son mot de circonstance Jean Claude Mabiala, président de l'ADDCC, a rappelé que « les maladies liées à l'alimentation, comme les maladies cardiaques, le diabète et certains cancers, sont actuellement parmi les principales causes de maladies et de décès ».

Pour les organisateurs, cette journée est une occasion offerte aux États de faire un état des lieux des produits que leurs populations consomment. Et ce thème qui traite d'un problème auquel la ville de Pointe-Noire est également confrontée doit interpeller les pouvoirs publics d'instaurer un système national efficace de contrôle alimentaire afin de favoriser le droit des consommateurs à une alimentation saine.

Pour la petite histoire, c'est depuis 1983, que l'association internationale des consommateurs « Consumer International » célèbre la journée mondiale des droits des consommateurs le 15 mars.

Dans un discours devant le Congrès américain, le 15 mars 1962, le président américain J.F. Kennedy avait énoncé les quatre droits fondamentaux du consommateur : droit à la sécurité, droit à l'information, droit de choisir et droit d'être entendu.

Hugues Prosper Mabonzo

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

AC Léopards de Dolisie sauve le football congolais du chaos

L'Athlétic club Léopards de Dolisie a une fois de plus fait preuve de beaucoup de courage et d'engagement pour redresser la barre du football congolais en perte de vitesse après des contre-performances des Diables noirs, Étoile du Congo et Cara en compétitions africaines des clubs couplées à l'élimination prématurée des Diables rouges U-20 à la CAN du Sénégal.

Le 15 mars au stade national de Nyayo de Nairobi au Kenya, l'AC Léopards de Dolisie s'est imposé 1-0 face à Gor Mahia pour son 56e match africain toutes compétitions confondues (Ligue des champions, coupe de la Confédération et super coupe). Cette rencontre marquait aussi la première sortie internationale de Lamine N'Diaye en tant que nouvel entraîneur des Fauves du Niari. Les Fauves du Niari ont en effet, ramené de Nairobi, une précieuse victoire, multipliant ainsi leurs chances d'aller le plus haut et plus loin dans cette compétition. Mais il faut le reconnaître que le début de la manche aller des seizièmes de finale de la Ligue africaine des champions n'a pas du tout été facile pour le représentant congolais mis sous pression après les échecs qu'a connus le football national. Bien que jouant en altitude, l'AC Léopards de Dolisie a montré sa capacité à s'adapter à chaque situation.

Les Fauves du Niari passent d'ailleurs un premier quart d'heure assez difficile. Et Chansel Massa a dû s'employer par deux fois pour sauver sa cage. La première sur une puissante frappe de plus de 25 mètres à la première minute et la seconde sur une reprise de tête à la huitième. Il a été toute fois sauvé par la barre transversale qui repousse la tête d'un attaquant kenyan sur un corner à la 9e minute. C'était sans nul doute la meilleure occasion du match pour les Kenyans pendant que les Léopards peinaient à créer les leurs dans les vingt premières minutes mise à part la frappe non cadrée à la 13e minute de Mahamane Cissé alors qu'il était oublié par la défense au second poteau. Avec une ossature ancienne légèrement renforcée, l'AC Léopards ne

devrait pourtant souffrir pour vite retrouver ses repères. La suite de la rencontre n'était que la récompense d'une philosophie de jeu née des six participations consécutives en compétitions africaines et aujourd'hui perfectionnée par Lamine N'diaye. Ce sont d'ailleurs ses poulains qui terminent forts la première mi-temps en se créant deux énormes occasions. Junior Makiessé échoue de quelques millimètres à la 34e minute alors qu'il avait fait le geste qu'il fallait en lobant le gardien qui était venu à sa rencontre. Décisif sur le centre de Bissiki Magnokélé, le



Les Fauves du Niari vainqueur de Gor Mahia/photo Adiac Une action de Cesair Gandzé/Photo Adiac

capitaine de l'AC Léopards Guelord Bhebey Ndey a vu sa reprise de la tête repoussée par la barre transversale à la 41e minute.

Un avantage psychologique conséquent pour l'AC Léopards de Dolisie

À la reprise, l'AC Léopards de Dolisie a trouvé des ressources pour donner la réponse à ce que ses dirigeants attendaient d'eux sur le terrain notamment par la bonne maîtrise de jeu et conserver le ballon. Collectivement, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga étaient à la hauteur. Quand cette équipe des Léopards est sûre de ces principes, l'exploit peut venir aussi du talent individuel. Le but de Césair Gandzé, à la 49e minute le confirme. Le timing est parfait entre son contrôle et sa frappe enchaînée du pied gauche. Le ballon placé à gauche de la lucarne a laissé le gardien de Gor Mahia impuissant. La maîtrise technique, la maturité et la solidarité du groupe n'étaient pas les seuls atouts des Fauves du Niari.

Grâce à la vitesse de ses excentrés, l'AC Léopards plaçait les attaques rapides à une ou deux touches de balles. Junior Makiessé a confirmé cette force à la 88e minute. Il récupère un ballon dans la moitié de son camp et se lance dans une course folle, laissant derrière lui, deux défenseurs avant de trouver Mahamane Cissé au second poteau. Ce dernier frappe fort et envoie un missile dans le décor. Ce bon résultat à l'extérieur permet à l'AC Léopards d'aborder la manche retour le 5 avril à Dolisie avec un avantage psychologique conséquent.

La réaction de Lamine N'diaye, l'entraîneur de l'AC Léopards « On a quand même souffert en début du match il faut le reconnaître. On n'aurait pu encaisser un but mais une fois réglé ce problème de balles longues et appuyées avec le vent, je pense qu'on a maîtrisé le reste du match. Même en première mi-temps, on n'aurait pu scorer malheureusement on a manqué de chance. Je dirai parce que la tête de Guelord on l'a voyait au fond, les occasions de Junior et de Cissé pouvaient aussi aller au fond. Je pense que pour l'ensemble du match le résultat est mérité. Ce qui a fait la différence c'est la maîtrise collective. On n'avait envie aussi de marquer un grand coup. L'adversaire est une bonne équipe. Si vous vous remémorez des cinq ou dix premières minutes, on n'était pas très à l'aise. La première manche est passée. Nous sommes à la mi-temps. Il faut se préparer puis essayer de jouer ce match retour comme il se doit. »

James Golden Eloué

L'ambassadeur du Congo au Kenya témoigne son soutien aux Fauves du Niari

À la veille de leur match contre le Gor Mahia du Kenya, les dirigeants et joueurs de l'Athlétic club Léopards de Dolisie ont reçu une visite importante.

L'ambassadeur du Congo au Kenya, Jean Pierre Ossey, est venu apporter tout son soutien aux Fauves du Niari comme pour leur dire qu'ils ne seront pas seuls sur le terrain. Souhaitant la bienvenue à la délégation congo-

déclaré. Et d'ajouter : « Il y a un handicap sérieux qui risque de gêner nos jeunes ici. Nous sommes en altitude. Il y a un peu plus d'appels d'oxygène et cela risque de fatiguer les joueurs de Léopards. »

Le geste de l'ambassadeur du Congo en Kenya a été bien apprécié par le président de l'AC Léopards Rémy Ayayos Ikounga, lequel en disant merci du soutien a souhai-



Jean Pierre Ossey échangeant avec Rémy Ayayos Ikounga/Photo Adiac

laise, il avait promis mettre à la disposition de la faible colonie congolaise résidant au Kenya, des bus et billets pour pousser le dernier rempart du football congolais à la victoire. « J'aimerais vous assurer que le Kenya n'est pas une grande nation de football. Ils ont des grands athlètes qui savent courir mais en matière de football, je pense que l'AC Léopards jouant au Kenya ne devrait pas se faire beaucoup de soucis. En tant qu'ambassadeur du Congo, je ne peux penser que d'une victoire de la part de notre représentant », a-t-il

té que cela serve d'exemple pour toutes les ambassades du Congo qui reçoivent toutes les missions sportives congolaises en dehors de l'AC Léopards. « Cela me fait très chaud au cœur de voir que depuis notre arrivée sur le sol kenyan dès l'aéroport, notre représentation diplomatique était présente. L'ambassade du Congo au Kenya a pris toutes les dispositions pour nous recevoir ici et nous assurer le meilleur séjour possible », a reconnu le numéro 1 des Fauves du Niari.

J.G.E.

CAN U-20 SÉNÉGAL 2015

Les Diables rouges rentrent à la maison en larmes

La qualification en demi-finale et au mondial les a glissé entre les doigts à trois minutes de la fin d'un match pourtant à leur portée. Incroyable mais vrai.

Quand le quatrième arbitre montrait le temps additionnel, les Diables rouges avaient un avantage de 3-2 sur les Lionceaux du Sénégal. En un clin d'œil, les sénégalais sont revenus à la marque avant d'inscrire le quatrième but. Les rêves de qualification, des juniors congolais à la Coupe du monde et en demi-finale de cette même CAN, sont définitivement enterrés au stade Léopold-Sédar-Senghor. Charlevy Mabilia, Faria Ondongo et bien d'autres, inconsolables, ont fondu en sanglot, les larmes plein les yeux, dépassés par les événements.

Inconcevable, pour eux, que l'élimination arrive à l'issue du plus beau match qu'ils aient livré dans cette compétition, après le déboire face au Nigeria. De quoi dire que le ciel était tombé sur leurs têtes.

La polémique

Le changement de Silvère Ganvoula a été un mauvais choix à en croire certains joueurs enragés sur le banc de touche. « J'ai dit à l'entraîneur de ne pas se tromper. Silvère est en train de fixer la défense sénégalaise au point d'empêcher leurs arrières centraux et latéraux

de monter. Malheureusement, le staff technique a décidé de le sortir faisant ainsi preuve d'une très mauvaise lecture du match », a déclaré l'un des remplaçants qui a requis l'anonymat.

À voir le match, ce dernier n'avait pas tort. C'est effectivement après la sortie de Silvère Ganvoula que les défenseurs sénégalais, notamment les latéraux, sont montés d'un cran. La défense congolaise attentiste, avec une lourdeur incroyable dans les jambes, n'a pas pu contenir la pression en l'espace de deux minutes. Le pire est arrivé, l'aventure s'est achevée. C'est par la petite porte que les Diables rouges rentrent à la maison avec beaucoup d'interrogations.

Les leçons méritent d'être tirées d'autant plus que les éliminatoires des Jeux olympiques 2016 s'approchent en dehors du fait que ces juniors constitueront l'ossature des U-23 qui défendront les couleurs du Congo aux onzièmes Jeux africains à domicile en septembre prochain.

Ce qu'ils ont dit

« L'issue du match nous a déçu. (...) Nous devons atteler à organiser le football des jeunes notamment un championnat national de leur niveau pour voir un peu plus clair l'avenir », a déclaré le président de la Fédération congolaise de football, Jean Michel Mbono, après l'élimination des juniors

Congolais. « Je garde l'image d'une équipe qui a réussi un très bon troisième match mais qui par manque d'habitude du très haut et par manque d'expérience n'a pas pu se qualifier au mondial et en demi finale juste à quelques minutes de la fin du match. (...) Il faut continuer à travailler afin de franchir les derniers paliers, rester constant et présent tout le temps dans les compétitions des jeunes », a indiqué le sélectionneur des Diables rouges seniors, Claude Le Roy qui n'a pas manqué de souligner que beaucoup reste à faire.

De notre envoyé spécial à Dakar Rominique Nerplat Makaya